

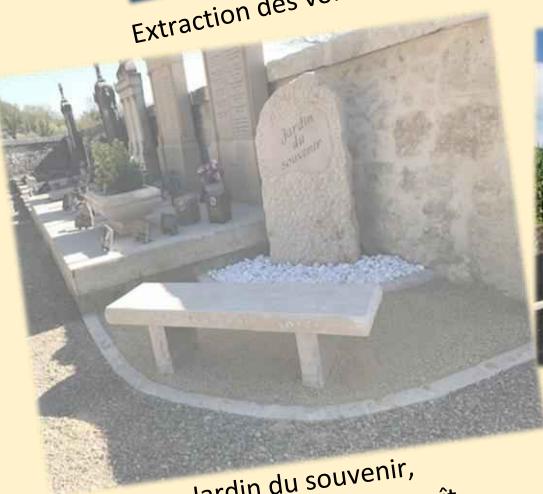
# Au fil de l'eau



**LAC DE CROTEL**

<i>Le mot du Maire .....</i>	3
<i>Informations financières.....</i>	4
<i>Mise en œuvre de la défense extérieure contre l'incendie.....</i>	6
<i>La fin du réseau téléphonique cuivre .....</i>	6
<i>Participation Citoyenne .....</i>	7
<i>Les travaux 2025 .....</i>	8
<i>Routes forestières de montagne.....</i>	10
<i>Les forêts .....</i>	10
<i>Nature propre.....</i>	11
<i>Retour sur 2025 .....</i>	12
<i>Les frelons.....</i>	14

<i>Les nouveaux commerçants et artisans de la commune.....</i>	16
<i>Les rappels pour être un bon citoyen .....</i>	20
<i>Le coin des associations .....</i>	21
<i>L'état civil.....</i>	30
<i>Informations utiles .....</i>	30
<i>Maison France Services.....</i>	32
<i>Nos agents municipaux.....</i>	33
<i>Commerce et services de proximité .....</i>	33
<i>Contact Associations Groslée-Saint-Benoit</i>	35
<i>Calendrier des manifestations 2026.....</i>	36



## Le mot du Maire



J'ai eu l'occasion de l'écrire récemment, le mandat de Maire est une fonction magnifique, enthousiasmante pour qui aime sa commune. C'est bien sûr vrai pour nos adjoints et nos conseillers. Pour autant je demeure fidèle à mon engagement de départ, je ne ferai qu'un mandat, conscient que l'énergie nécessaire pour un tel poste dans une commune de notre strate démographique, n'est pas celle d'un septuagénaire. Je ne me représenterai pas à vos suffrages, le cœur « pincé » soyez en sûr.

L'un de mes aïeux, M. Louis ROBIN, élu 21 ans, 7 ans en qualité de maire a été l'un des maillons de cette chaîne de démocratie et de pouvoir local du village de Saint-Benoît, que j'évoquais lors de prise de fonction en 2020. Avec l'équipe actuelle nous aurons constitué un autre maillon. Le sentiment du devoir accompli, nous passerons le relais, le moment venu, en souhaitant le meilleur à la nouvelle équipe, pour elle-même et pour notre belle commune.

Nous aurons vécu ensemble un mandat atypique :

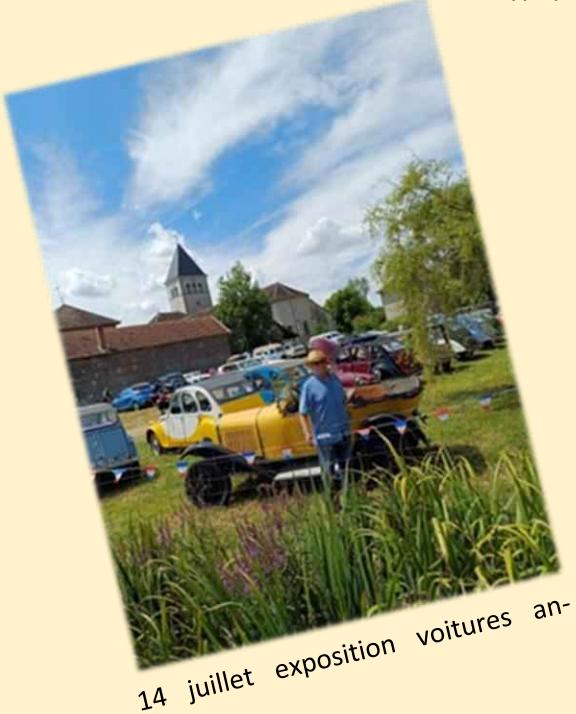
- Démarré avec un contre temps de 2 mois, confinement obligeant, il devrait durer 70 mois.
- Il a été traversé par une crise sanitaire inédite de 2 ans, avec moult adaptations nécessaires pour le maintien du fonctionnement des institutions,
- Il a connu le début d'une guerre en Europe de l'Est qui perdure dans une indifférence désolante,
- Il a connu une crise énergétique, aux conséquences budgétaires lourdes pour les foyers, les entreprises, les collectivités,
- Connue une instabilité politique handicapante pour le pays et observé une recomposition géopolitique mondiale où seule la loi du plus fort, semble prévaloir, écrasant tous les contre-pouvoirs !

**Pour autant pendant ces périodes les services communaux et territoriaux ont travaillé !**

Ce « fil de l'eau » vous en donnera moult illustrations. Les sites Illiwap et internet de la mairie vous informent en cours d'année des travaux réalisés et des évolutions de tous ordres nous concernant. Conformément aux règles encadrant la communication sur les périodes pré-électorales le bilan du mandat interviendra à l'issue des élections, et demeurera accessible sur le site.

Je l'ai aussi écrit antérieurement, tout ce qui a été fait n'a été possible que grâce à l'engagement de l'équipe municipale au complet, de nos 11 salariés et de nos sapeurs-pompiers, de nos enseignantes et chargées de périscolaires. Je réitère à chacune, chacun mes plus sincères remerciements pour ces engagements et pour l'abnégation nécessaire à ces tâches, en cette société tourmentée ! Ces engagements forcent le respect, que chacune chacun en garde la légitime fierté.

La place m'étant comptée pour ce mot d'introduction, je termine en vous souhaitant, en mon nom, en celui de vos élus(e)s et de nos salarié(e)s **une excellente année 2026.**  
Votre Maire.



# Informations financières

Le conseil municipal en date du 7 avril 2025 a adopté le CFU 2024 (Compte Financier Unique)

Budget principal section	Budget 2024	CA dépenses	CA recettes	Résultats 2024	Résultats cumulés avec exercices antérieurs
Fonctionnement	1 127 005 €	959 023 €	1 206 508 €	247 485 €	344 283 €
Investissement	695 359 €	403 261 €	514 088 €	110 827 €	272 755 €

Fin 2024 la commune disposait d'une capacité d'autofinancement nette de 177 703 € et sa capacité de désendettement est évaluée à 2,5 années.

Cet indicateur de gestion mesure sa capacité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses futurs équipements une fois ses dettes remboursées.

Budget Multiservices*	Budget 2024	CA dépenses	CA recettes	Résultats 2024	Résultats cumulés avec exercices antérieurs
Fonctionnement	5 600 €	346 €	5 857 €	5 511 €	5 511 €
Investissement	6 800 €	4 532 €	4 696 €	164 €	345 €

\*Il s'agit d'une comptabilité distincte concernant le bâtiment communal loué au magasin « Le comptoir de Saint-Benoit »

## BUDGET GENERAL 2025

A) Section de fonctionnement Total : 1 103 647 €

Dépenses de fonctionnement	Montant	Recettes de fonctionnement	Montant
Charges générales, énergies, maintenance des bâtiments et forêts, fournitures scolaires et repas des cantines	452 830 €	Report d'une part de l'excédent 2023 de fonctionnement	64 742 €
Rémunérations et charges de personnel	405 087 €	Ventes repas écoles, bois, reversements logements, CCBS	85 751 €
Indemnités maire et adjoints, service incendie, contributions organismes extérieurs	173 910 €	Recettes fiscales	552 843 €
Intérêts des emprunts	14 800 €	Dotations de l'État	239 355 €
Virement à la section d'investissement	53 766 €	Revenus locations des immeubles	140 000 €
Dotation aux amortissements	3 254 €	Reversement exceptionnel (contrat reprographie)	20 956 €

B) Section d'investissement Total : 920 305 €

Dépenses d'investissement	Montants	Recettes d'investissement	Montants
Remboursements capitaux des emprunts	85 988 €	Taxe d'aménagement, compensation TVA, cautions	26 011 €
Immobilisations incorporelles	35 000 €	Subventions d'investissement. Etat, Département, Région	284 978 €
Achats et travaux d'investissement*	795 317 €	Report excédent investissement 2024	272 755 €
Dépôts et cautions reçus	4 000 €	Report de l'excédent de fonctionnement 2024	333 307 €
		Reprise sur subvention d'investissement	3 254 €

\*Les projets d'investissements 2025 étaient les suivants :

- fin de la procédure de mise en place du PLU, numérisations des plans, parutions, étude de l'aléa chutes de rochers à Saint-Benoît et Glandieu, étude pour installation d'une vidéoprotection sur la commune, étude de création d'un nouveau local associatif boules et pétanque,
- travaux d'entretien et plantations dans les forêts de GSB et Évieu La Sauge,
- travaux de rénovation sur le clocher de Groslée et son tableau électrique,
- passage en leds de l'allumage public 4<sup>e</sup> tranche, et engagement avec emprunt pour l'ensemble des luminaires restant à moderniser sur la commune,
- défense contre l'incendie par l'installation d'une citerne enterrée à Saint-Benoît (commande 2024) et étude projets de citerne à Groslée ainsi que sur la zone artisanale de Sur Gallay à Saint-Benoît,

- travaux de sécurisation de la traversée de Evieu 1<sup>re</sup> tranche,
- création au cimetière de Saint-Benoît du jardin du souvenir, de 6 cavurnes et d'un columbarium (commandes 2024),
- rénovation d'une maison louée à Saint-Benoît,
- réfection avec la commune d'Arbois en Bugey des dessertes forestières dans la montagne reliant les 2 communes (maîtrise d'ouvrage assurée par la commune de GSB),
- Renouvellement de l'ensemble des clôtures bois des terrains de jeux de boules et sol de l'aire de jeux pour enfants de SaintBenoît,

- réfection du petit patrimoine (fours à pain), révision du toit de l'ancienne poste de Saint-Benoît,
- étude pour une protection et mise en valeur du lac de Crotel,
- achat d'un lot de chaises pour les salles des fêtes, d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur pour l'école de Saint-Benoît,
- installation d'une borne de recharge de véhicules électriques à Glandieu (fin 2025),
- rénovation des WC publics de la place de Saint-Benoît.

## BUDGET MULTISERVICES 2025

Il s'agit d'une gestion distincte concernant le bâtiment loué au magasin « Le Comptoir de Saint-Benoit »

Charges générales d'entretien	6 711 €	Recettes de location	6 200 €
		Apport de la section de fonctionnement	1 922 €
Dépenses d'investissement	5 345 €	Report des excédents	5 000 €
Total dépenses	12 056 €	Total recettes	12 056 €

En novembre 2025, la commune enregistre un changement de gérance du magasin au profit de M. et Mme BUNACA habitants de la commune avec qui un bail commercial a été établi dans le but de maintenir les mêmes activités.

Nous remercions M. et Mme JOUBERT gérants depuis 2022 pour leur bonne gestion du commerce du village ainsi que pour les nombreux services rendus aux habitants de la commune.

Comité des fêtes 6-7 septembre VULCANIA



# Mise en œuvre de la défense extérieure contre l'incendie

Réflexion au sujet du déploiement du schéma directeur de défense incendie communal.

Le schéma directeur adopté en 2024 envisageait, au vu d'investissements extrêmement importants (sans doute plusieurs millions d'euros pour couvrir la commune) une mise en conformité échelonnée avec un déploiement sur 3 échéances : court, moyen et long terme et cela en fonction des manques ou des insuffisances constatés sur les moyens de défense inventoriés.

L'expérience d'une année laisse apparaître la nécessité de redéfinir les priorités à court et moyen terme ; ainsi l'installation au cours de cette année d'une réserve enterrée sur une parcelle communale en centre bourg de Saint-Benoît répond au besoin de protéger l'ensemble des Établissements Recevant du Public (ERP) sur le hameau, à savoir le complexe mairie/école/périscolaire, l'église, la salle des fêtes et les installations sportives, tout en couvrant les habitations privées associées à ce périmètre.

La réflexion également menée sur le centre bourg de Groslée privilégiait les mêmes éléments à protéger. Toutefois la municipalité se heurte à la difficulté d'acquérir le foncier de quelques centaines de mètres carrés (l'emplacement optimal est déterminé par le cabinet d'étude de faisabilité) dont les propriétaires privés, malgré l'intérêt collectif évident, ne veulent pas se départir afin de permettre l'installation d'une bâche réserve incendie. La municipalité ne

s'interdit pas de réfléchir à une procédure de déclaration d'utilité publique si la situation de blocage perdurait

L'autre axe de déploiement concerne les zones artisanales dont le développement peut se trouver freiner par l'absence ou le manque de défense incendie. Un projet d'installation de réserve aérienne sur la zone Sur Gallay est en voie de finalisation. Une mise en conformité de l'existant devra également être envisagée pour la zone des Brotteaux.

Pour la suite du court et moyen terme les projets devront s'attacher aux zones sans défense actuelle puis à plus long terme à la mise à niveau des moyens existants déclarés insuffisants dans les différents hameaux au regard des zones urbanisables, hors secteur Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) dont la défense incendie devra être directement prise en charge par les lotisseurs ou aménageurs.

Les priorités affinées avec le bureau d'étude et le SDIS 01 feront l'objet d'un partage prochain en conseil municipal et d'une actualisation de l'arrêté subséquent.

Ces contraintes, auxquelles s'ajoutent les risques d'insuffisance d'approvisionnement en eau potable dans les prochaines années et/ou l'absence d'assainissement collectif de certains secteurs, auront de fortes incidences sur le droit à construire.

## La fin du réseau téléphonique cuivre

**Environ 40% des maisons de la commune ne sont pas encore raccordées à la fibre**

**Dates Clés à Groslée-Saint-Benoit**

**Janvier 2026 : fermeture commerciale.**

A cette date, plus aucune offre du support cuivre n'est commercialisable. Plus aucun client ne peut commander un service adossé au réseau cuivre.

**31 octobre 2028 : fermeture technique**

A cette date, les services cuivre sont arrêtés. Plus aucun client ne pourra utiliser un service du réseau cuivre

En tant que particulier, vous pouvez désormais demander le pré-raccordement fibre de votre domicile, effectué *gratuitement par le SIEA. Sans être obligé de souscrire immédiatement un abonnement fibre auprès d'un opérateur commercial (Fournisseur d'Accès Internet).*

C'est seulement après le raccordement fibre de votre habitation que vous pourrez souscrire une offre fibre auprès de l'opérateur de télécommunications de votre choix. Vous n'aurez qu'à lui préciser que votre logement est relié à la fibre et lui transmettre le numéro d'identification fourni lors de l'installation noté sur la prise terminale optique installée.

### Comment demander le pré-raccordement à la fibre ?

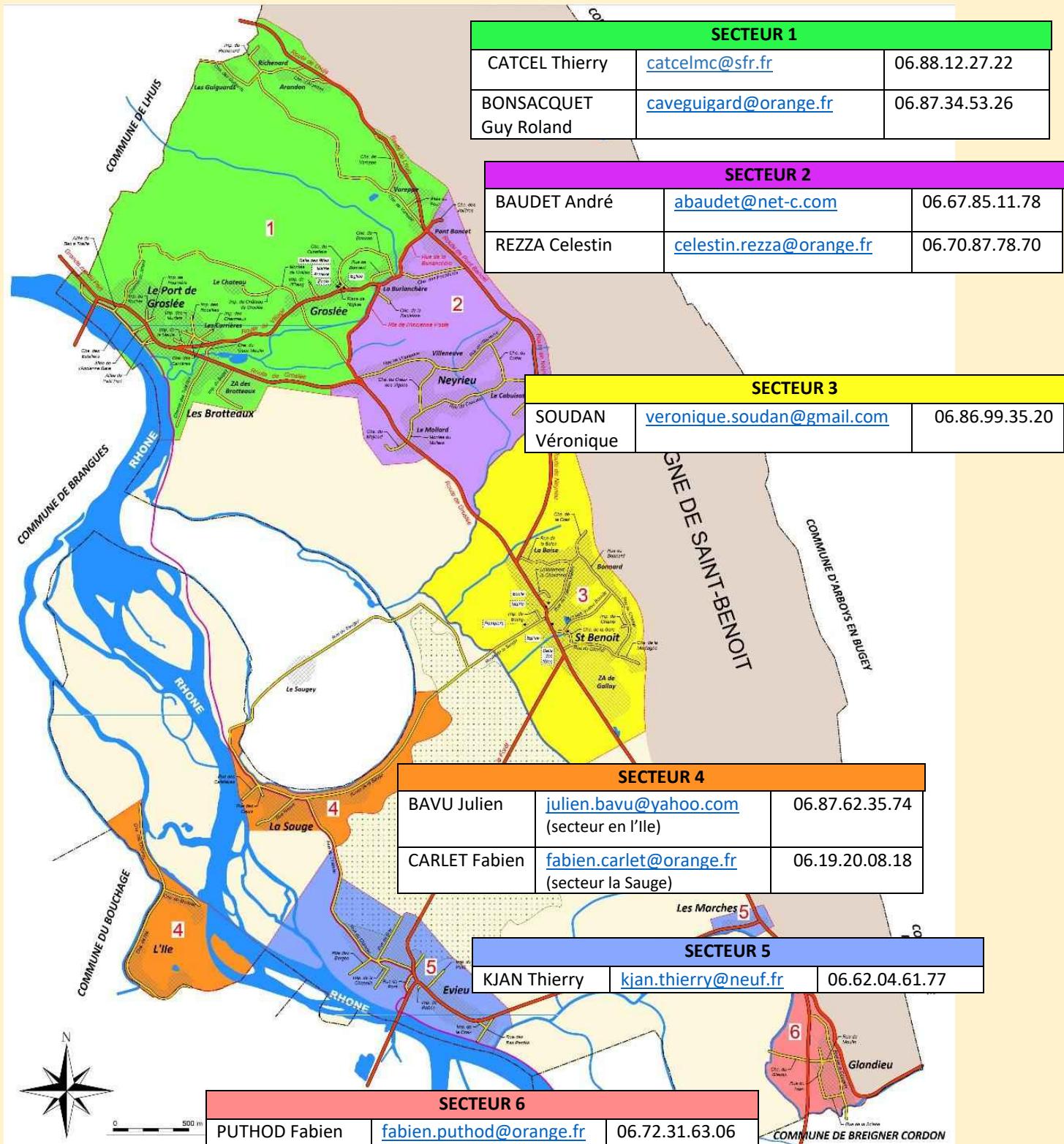
- 1 Réalisez le test d'éligibilité de votre habitation sur le site Li@in (<https://customers.liain.fr/eligibilite>).
- 2 Cliquez sur le bouton « commander mon pré-raccordement » pour en faire la demande. Remplissez le formulaire et fixez la date de rendez-vous qui vous convient pour l'installation de la fibre.
- 3 Un technicien fibre, mandaté par le SIEA, se déplacera à votre domicile au jour et à l'heure convenus, afin de procéder à l'installation de votre ligne fibre (installation du câble de fibre et de la prise terminale optique PTO).
- 4 Vous recevrez ensuite par mail, un numéro d'identification unique à votre habitation (Référence PTO) qui vous permettra de souscrire un abonnement auprès de l'opérateur de votre choix et de bénéficier des services Très Haut Débit.

### Comment bénéficier des services Très Haut Débit ?

Lorsque votre habitation sera pré-raccordée à la fibre, vous devrez souscrire un abonnement fibre auprès de l'opérateur de votre choix pour bénéficier des services très haut débit, de la télévision et la téléphonie fixe. Votre opérateur vous fixera alors un rendez-vous nécessaire pour la mise en service. Nous vous recommandons de bien attendre d'être raccordé à la fibre avant de prendre rendez-vous et de souscrire un abonnement auprès d'un opérateur.

Une réunion d'information se tiendra le mardi 6 janvier de 9h à 10h30 à la salle des fêtes de Saint-Benoît

# Participation Citoyenne



Le fonctionnement de la participation citoyenne cette première année 2024-2025 a mis en évidence lors du bilan le besoin de communiquer avec cette nouvelle plaquette comportant les numéros des téléphones mobiles des référents pour en faciliter l'accès.

Avec la bienveillance et le discernement nécessaires ces coordonnées vous aideront à faire connaitre aux référents les remontées, signalements utiles à nos forces de gendarmerie.

Le sens de cette démarche que nous poursuivons, grâce à vous tous, consiste à créer un réseau de vigilance en aide et en appui de nos forces de l'ordre.

Ce dispositif complète votre protection à partir de votre contribution, vous en devenez acteurs, actrices en lien avec vos référents.

L'attention que nous portons les uns envers les autres, pour le collectif et le bien vivre ensemble, nous rend collégialement plus fort, plus résilient par rapport aux multiples faits de société.

# Les travaux 2025

## Défense incendie

Citerne de défense contre l'incendie, bourg de Saint-Benoît. L'implantation de la citerne dans le bourg de Saint-Benoît a rencontré quelques déboires, un défaut d'étanchéité, constaté dès la mise en eau en août 2024.

Après de nombreuses démarches et expertises le fabricant a accepté son remplacement intégral.

Celui-ci vient d'être mis en œuvre par l'entreprise DUMAS TP ce mois de septembre et les tests effectués par le SDIS 01 avec les équipements du Centre Incendie et Secours de Lhuis sont concluants.

Toute production industrielle est sujette à défaut, les processus de contrôle qualité étant challengés par les coûts, au risque de non-qualité génératrice de dépenses.

Dans ce contexte le sang-froid est de rigueur et nous communique remercions le PDG de l'entreprise DUMAS TP de l'appui apporté vis-à-vis de son fournisseur pour parvenir à



cette bonne fin alors même que sa responsabilité directe n'était pas engagée.

Maintenant opérationnelle, cette réserve ne nous a pas fait défaut sur la durée de ce contretemps, et c'est l'essentiel !



Validation par SDIS de l'ain

## Mobilité électrique



Fin 2025, la commune est dotée de sa première borne de recharge pour véhicules électriques.

Le Syndicat Intercommunal d'Energie de l'Ain (SIEA) après avoir établi un schéma directeur pour développer les infrastructures de recharges de véhicules électriques (IRVE) sur le département joue un rôle moteur pour l'équipement des communes en finançant largement l'installation de la première borne et en apportant son concours technique.

Le lieu d'implantation choisi est Glandieu près de la cascade, en raison du passage de nombreux touristes et de la possibilité qu'offre le Bis-trot de la Cascade de patienter pendant le chargement.

La borne est répertoriée sur une l'application Chargemap et le site internet de Load Station. Elle dispose de 2 prises de type semi-rapide 22 kW et 24 kW pour 2 voitures simultanément dont une place compatible personne à mobilité réduite.

L'exploitation de la borne revient à la commune, avec une tarification validée en conseil municipal du 15/09/2025 pour 0.35€ TTC par KWh avec une pénalité de stationnement de 0,10€ TTC la minute après 3 heures de stationnement entre 8 h et 20 h. Il faut compter 1 à 3 heures pour recharger sa batterie et de 5 à 7 € de frais pour 100 km.

La commune remercie M. CONVERT propriétaire des Forces Motrices du Gelon qui exploite la centrale électrique de Glandieu pour avoir

permis l'installation de cette borne sur sa parcelle via un bail emphytéotique pour une durée de 20 ans.

## Sécurisation réseau EDF

Sécurisation de l'approvisionnement électrique et enfouissement de la ligne 20 000 Volts traversant la forêt d'Evieu, avancement.

Vous le savez une section de ligne HT aérienne dessert les hameaux d'Evieu de la Sauge et du Sauget en traversant la forêt.

De trop nombreuses fois ces dernières périodes les coups de vent de plus en plus fréquents et violents, ont mis en défaut l'alimentation électrique de ces hameaux et au-delà pour des interruptions moins longues, une grande partie de la commune.

En effet les espaces déboisés autour de cette ligne de 12 mètres, ne sont plus suffisants face au dépérissement accéléré de ces arbres, de leur envergure et aux aléas climatiques.

Les courriers et sollicitations directes de M le Maire auprès de la direction d'ENEDIS AIN ont abouties :

- d'une part, à l'installation d'un automate de réenclenchement à distance dans le transformateur de Saint-Benoît ce qui a pour effet une réalimentation plus rapide par délestage du secteur en défaut et réarmement sans intervention sur site.

- et d'autre part, à l'étude d'enfouissement de la section aérienne de la ligne HT en secteur forêt.

L'automate a été installé cet hiver 2024/25, le dossier d'autorisation de l'enfouissement a été transmis fin avril 2025 à la DREAL gestionnaire de la réserve nationale du Haut Rhône.

L'instruction de ce dossier par ENEDIS, M. le conservateur de la réserve du HRF, et les services de la DREAL ont permis la validation des protocoles d'intervention permettant à Madame la Préfète de l'Ain de signer l'arrêté autorisant les travaux d'enfouissement sous la rue du Château et la dépose de la ligne et des supports en un second temps.

L'autorisation encadre la période de travaux ; pose de la ligne enterrée de janvier à mars 2026 et dépose de la ligne aérienne durant les mois de septembre et octobre 2026, période fréquemment la plus propice sur ce sol.

Un calendrier de travaux plus fin et les différentes modalités d'intervention seront décrits et déclinés pour l'ensemble des habitants des hameaux d'Evieu, la Sauge et le Sauget les plus concernés.

Les travaux conduits par enfouissement sous la rue du Château impliqueront temporairement des conditions de circulation et d'accès aux habitations dégradées, même si le plus grand soin y sera apporté sous pilotage ENEDIS.

Ces désagréments auront pour contreparties une sécurisation des approvisionnements électriques de notre commune, la suppression de contraintes administratives et techniques d'entretien en réserve, le boisement pérenne des terrains libérés et de meilleures conditions pour la biodiversité sur ces espaces à protéger.

Le dossier d'étude attaché à la communication de mai et l'arrêté préfectoral d'autorisation sont en ligne.



Automate de réenclenchement à distance

## Travaux sécurisation traversée d'Evieu

Entre juin et septembre 2025, la première tranche de travaux de sécurisation de la traversée d'Evieu a été réalisée. L'enrobé sur la chaussée a été refait depuis Les Marches jusqu'à l'entrée d'Evieu, des écluses visant à ralentir la vitesse ont été mises en place. En début d'année, des abribus mis à disposition par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, viendront compléter le dispositif, permettant à nos jeunes les montées et descentes de bus en toute sécurité et à l'abri des intempéries.



## Routes forestières de montagne

Les communes de Groslée-Saint-Benoit et d'Arbois-en-Bugey font réaliser cette fin 2025 des travaux d'amélioration de la desserte forestière en montagne sur un tronçon de quelque 1 500 mètres entre les deux communes, avec l'aide financière de la Région et du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

Ces travaux visent principalement, à restructurer les assises de ce chemin en purgeant les argiles du soubassement, à constituer un socle de voirie par un empierrement de différentes tailles, à placer une géogrille et une toile, à la mise en place de matériaux de roulage et de renvois des eaux pluviales.

Chantier important sous maîtrise d'ouvrage déléguée à la commune de Groslée-Saint-Benoit et maîtrise d'œuvre ONF, il est réalisé par l'entreprise GONIN TP.

Le tronçon en chantier n'est pas ouvert à la circulation, et pour des raisons de sécurité lors des approvisionnements en matériaux, des évacuations et durant les manœuvres des engins entre les places de dépôts et les sections travaillées l'accès à la montagne par la voie goudronnée et

sur le linéaire de chemins empierrés doit se faire à très faible vitesse, conformément à l'arrêté de circulation.

Nous sommes bien conscients des restrictions d'usages temporaires, localisés et nous vous remercions de votre compréhension.



## Les forêts

Les forêts constituent une ressource multifonctionnelle que l'on ne présente plus, un « musée vert », une pratique socio-culturelle à mi-chemin entre un usage « contemplatif » (exploration, rêverie, inspiration) et un usage « instrumental » (sport, chasse, cueillette, pique-nique) décrite par Bernard KALAORA (*Radiographie du loisir en forêt* - Eyrolles, 2000), mais aussi un écosystème complexe utile à toutes les formes de vie, une ressource financière et, aussi, un risque permanent.

Représentant de la commune, responsable de la sécurité civile, maître d'ouvrage, l'élu forestier assure de nombreuses missions. Il joue également un rôle de médiation afin de favoriser le dialogue entre tous les acteurs impliqués et de sensibiliser les habitants du territoire aux enjeux de la forêt et du bois, de son intérêt comme de ses dangers, (feu, chute).

Nous, commune de Groslée-Saint-Benoit, gérons trois forêts au sens cadastral ; deux forêts communales en feuillus et résineux, 147 ha pour Groslée et 167 ha pour Saint-Benoît et une « section » en forêt d'Eieu la Sauge, 47 ha de chênes essentiellement. Nous les gérons avec l'aide de l'Office National des Forêts et de leurs techniciens au travers des plans de gestion de 18 ans validés en Préfecture.

Dans un contexte d'évolution climatique et de « périls » sanitaires qui remettent en cause les modèles connus et éprouvés, la gestion des forêts est aujourd'hui questionnée :

- en montagne les plantations d'épicéas des années 1980 ont dû souvent être exploitées à mi-croissance, en bois secs

- en plaine, le renouvellement naturel se heurte à l'appétit des cervidés et à l'oïdium. Il est nécessaire de replanter, de protéger et rien n'est jamais gagné sur les vingt premières années de ces régénérations

- la question des essences à introduire pour être adaptées dans les décennies prochaines est centrale. À la recherche d'une logique d'implantation territoriale vertueuses de nombreuses expérimentations sont en tests ; mélange de feuillus et de résineux, tests de nouveaux sujets, fonction des terrains, de l'altitude des climats actuels et avenirs, bref un laboratoire à ciel ouvert !

Dans ce contexte d'attaques sanitaires, de non-renouvellement naturel, de pression exercée par la faune et d'incertitudes le secteur forêt peine à être rentable, et pourtant son entretien, son devenir même, est primordial.

Pour cela nous investissons en replantation, en protection, en montagne comme en plaine.

À titre d'exemple, nous aurons replanté cette année plus de 800 chênes, pédonculés et sessiles, des cèdres et des érables et des mélèzes dernièrement en montagne.

Dans le cadre de la réduction du déséquilibre forêt-gibier nous travaillons avec les instances locales, administratives et fédérales de la chasse et les gestionnaires sylvicoles et forestiers. La méthode de suivi dite « BROISSIER PALLU » du nom de ses inventeurs est appliquée, elle permet au-delà du suivi quantique des dégâts un dialogue constructif sur les difficultés de chacun et les moyens d'optimisation de préservation de la forêt.

## Nature propre

La matinée annuelle « **Nettoyage de la nature** » a eu lieu ce 20 septembre 2025 avec la participation des écoles de Groslée et de Saint-Benoît, de La Gaule du Nant, du Foyer rural, du Comité des fêtes, des habitants et des élu(e)s.

**188 KGS de déchets ont été ramassés et évacués en déchetterie.**

Dans l'année, La chasse de Groslée mène une opération de nettoyage en montagne, les associations de La Boule des Platanes et de La Pétanque sollicitent l'attention des joueurs tout au long de l'année pour maintenir la propreté sur les terrains de jeux.

Un grand merci à tous ceux qui œuvrent pour maintenir la propreté de nos espaces de vie pour le bien-être de chacun(e).

Pour rappel la proximité de la déchetterie de Lhuis avec accès gratuit sur inscription préalable, permet à tous, administrés, commerces et entreprises une bonne gestion des déchets dans le respect de l'environnement.

Malgré tous ces services en place, au fil des semaines, il est regrettable que les agents communaux doivent récupérer et évacuer en déchetterie des masses de déchets végétaux, de dépôts sauvages de matériaux divers déposés dans les chemins et chaque semaine des sacs d'ordures ménagères et autres encombrants déposés aux pieds des Trimax.

La collecte de l'amiante sur la déchetterie de Belley a lieu 4 fois par an pour les particuliers sur inscription.



La commune a signé une convention avec la société AL-COME, éco-organisme agréé par l'État dont la mission est de participer à la réduction de la présence des déchets issus des produits du tabac, dénommés mégots, jetés de manière inappropriée dans l'espace public, qui mettent des années à s'éliminer, en polluant le paysage.

Un arrêté communal en date du 14 janvier 2025 interdit le jet de mégot au sol sur l'espace public. La distribution de cendriers de poche aux fumeurs lors des inscriptions aux concours de boules et autres manifestations organisées à l'espace Bourde par les associations communales s'inscrit dans cette démarche de préservation environnementale de l'espace public.

Pour rappel depuis le premier juillet 2025 il est interdit de fumer dans plusieurs lieux publics extérieurs : parcs, abribus, stades et aux abords des écoles.



*La région Auvergne-Rhône-Alpes a doté la commune d'un barnum 3X3 mètres, matériel à destination des associations communales pour l'organisation de leurs manifestations.*

*Le barnum était installé sur l'espace Bourde ce 20 septembre, en présentation aux associations présentes.*

# Retour sur 2025

## Collecte pour les enfants d'Ukraine

Merci à tous !

En réponse à une demande d'ENFANCE UKRAINE 01 la commune de Groslée-Saint-Benoit a organisé une collecte de dons à destination des enfants d'Ukraine.

Un grand merci à tous ceux qui se sont investis dans cette aide précieuse pour les enfants d'Ukraine, une demande d'effets à destination d'adultes et de nourriture a complété une première demande, les dons ont afflué depuis Groslée-Saint-Benoit, Lhuis, Brégnier-Cordon, Chazey-Bons, Morestel. Les écoles de Groslée et Saint-Benoît ont aussi participé à la collecte.



Merci à nos chers bénévoles, à nos agents communaux et nos élus qui ont répondu présents pour le chargement du camion et de la fourgonnette, de nombreux cartons et sacs ont été manipulés.

Cette mobilisation importante de chacun a permis de récolter 8 à 10 m<sup>3</sup> environ de dons acheminés à Ruffieu en Valromey ce 23 septembre.

Message d'un bénévole d'Enfance Ukraine 01 : « **C'est un peu grâce à vous que le camion a pu être rempli et je vous en remercie. La situation en Ukraine devient dramatique, si elle ne l'était pas déjà avant !** » Philippe

Le convoi vers l'Ukraine a quitté La France le 7 novembre, direction Bérezné. Un mail du 9 novembre nous indiquait : « Tout le matériel collecté est arrivé à destination sans encombre. La distribution a commencé pour l'hôpital, pour le lycée numéro 3 de Bérezné (classe de français, salle de musculation, nourriture, produits d'hygiène etc.), pour la mairie avec la distribution de sacs de "premiers secours" contenant nourriture, jouets, fournitures scolaires, vêtements...) pour les populations les plus fragiles, nous finaliserons cette distribution auprès du centre de réadaptation d'Olexandria début décembre. Un prochain convoi partira normalement le 6 pour être sur place le 8 décembre. A leur arrivée à l'école, les enfants trouveront des petits cadeaux de Saint-Nicolas. »



## Composteur le 08 octobre 2025,

7 familles qui avaient passé commande pour un composteur ont bénéficié des informations sur le compostage et de la livraison organisée par la communauté de communes Bugey Sud.



## OU ACHETER VOTRE COMPOSTEUR ?

La communauté de communes Bugey-Sud finance une partie de l'achat de votre composteur.

Retirez un composteur  
à la déchetterie de Belley,  
de Culoz-Béon ou de  
Virieu-le-Grand.

30€



Composteur fabriqué en France avec les bois du Jura.

VOLUME : 305 LITRES

Modalité de retrait : se munir d'une photocopie d'un justificatif de domicile.  
Plus d'informations : 04 79 81 41 05

  
**BUGEY SUD**  
Communauté de communes

## Repas des aînés du 4 décembre 2025



90 invités conviés par la municipalité, ont fait honneur au traditionnel repas des aînés préparé par L'aile ou la cuisse de Belley, servi en salle des fêtes de Saint-Benoît ce 04 décembre 2025.

Dans l'après-midi, une animation était offerte, c'est Guillaume Cerati qui a évolué de table en table pour une démonstration de tours de magie de haut niveau qui ont décontenancé et laissé chacun interrogatif, quel talent !

Pour les ainés nés en 1950 et avant, qui n'ont pu être présents au repas, une distribution à domicile de quelques friandises aura lieu prochainement.



## Semaines Internationales de la Santé Mentale

16 octobre 2025, dans le cadre des SISM, Semaines Internationales de la Santé Mentale, coordonnées par le Contrat Local de Santé mentale BUGEY SUD, les partenaires gérontologiques du secteur (ADAPA, ADMR) ont organisé une action intergénérationnelle en lien avec la Mission Locale Jeunes de Belley.

Des habitants de notre commune avaient répondu présents et ont accueilli la quinzaine de jeunes venus à leur rencontre, des échanges, des histoires de vie et un goûter ont été partagés.



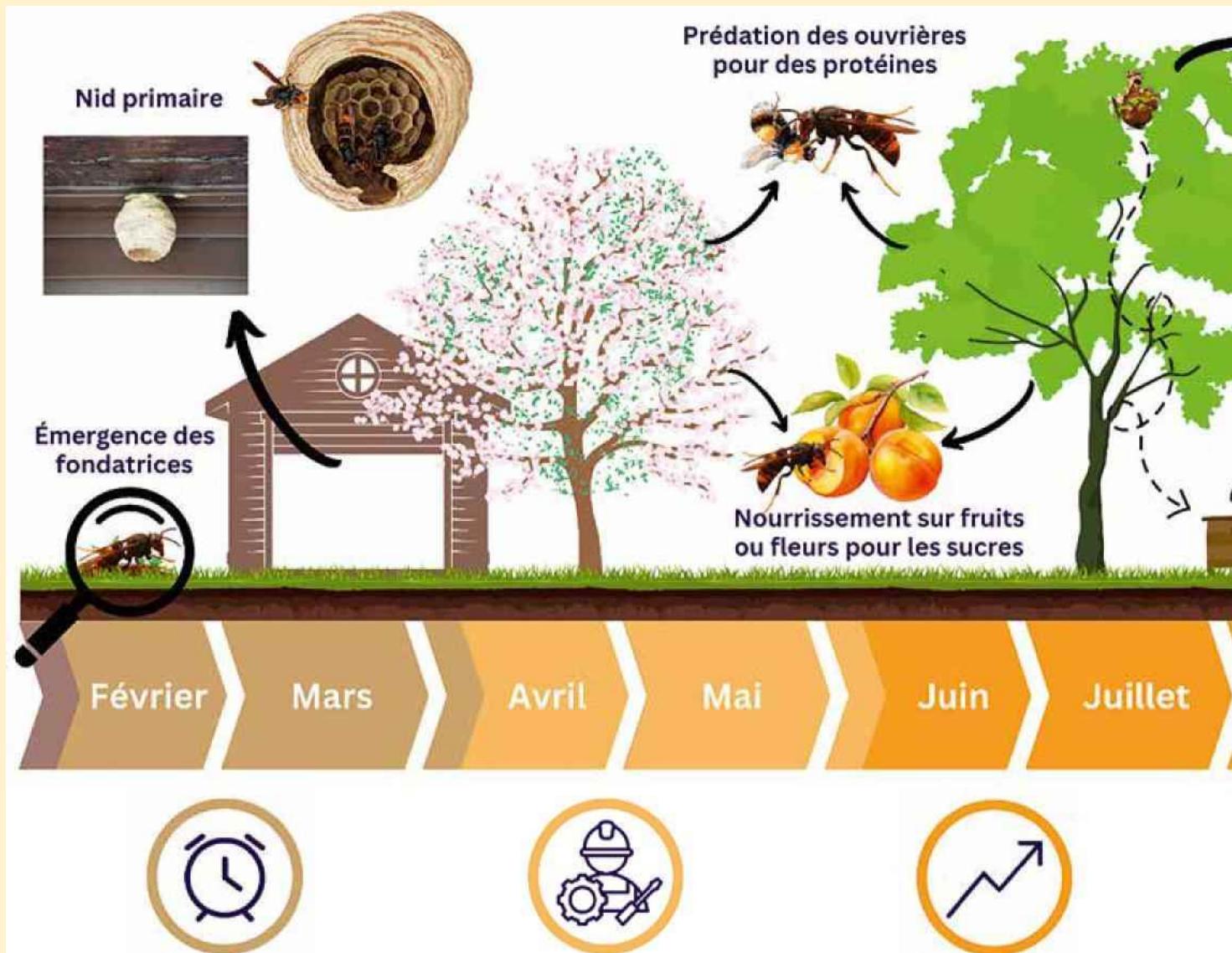


## Les frelons

Depuis trois ans, Bernard BARBARIN, surnommé « Monsieur Frelon », élu municipal de la commune de Groslée-Saint-Benoit, est un référent très investi pour la gestion de ce prédateur.

Il a installé 17 pièges dans la commune, il appâte, compabilise et déclare les prises sur le site de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

La récolte du piégeage de printemps est de 148 reines. 18 nids ont été signalés et détruits.



### ÉMERGENCE DES FONDATRICES

Les fondatrices sortent de leur hibernation lorsque le redoux s'installe pendant environ une semaine.

Elles rechercheront alors un emplacement propice à l'établissement de leur nid primaire (appentis, garages, toitures...).

Elles auront de forts besoins en sucre.

### PONTES ET SORTIES DES PREMIÈRES OUVRIÈRES

Apparition des premières prédatations sur des insectes pour permettre un apport en protéines nécessaires au nourrissement des larves.

Augmentation de la population du nid primaire et migration vers un nid secondaire.

### AUGMENTATION RAPIDE DES POPULATIONS

Croissance rapide de la population du nid secondaire.

Les adultes se nourrissent de sucre et pourront être retrouvés sur des fleurs et des fruits.

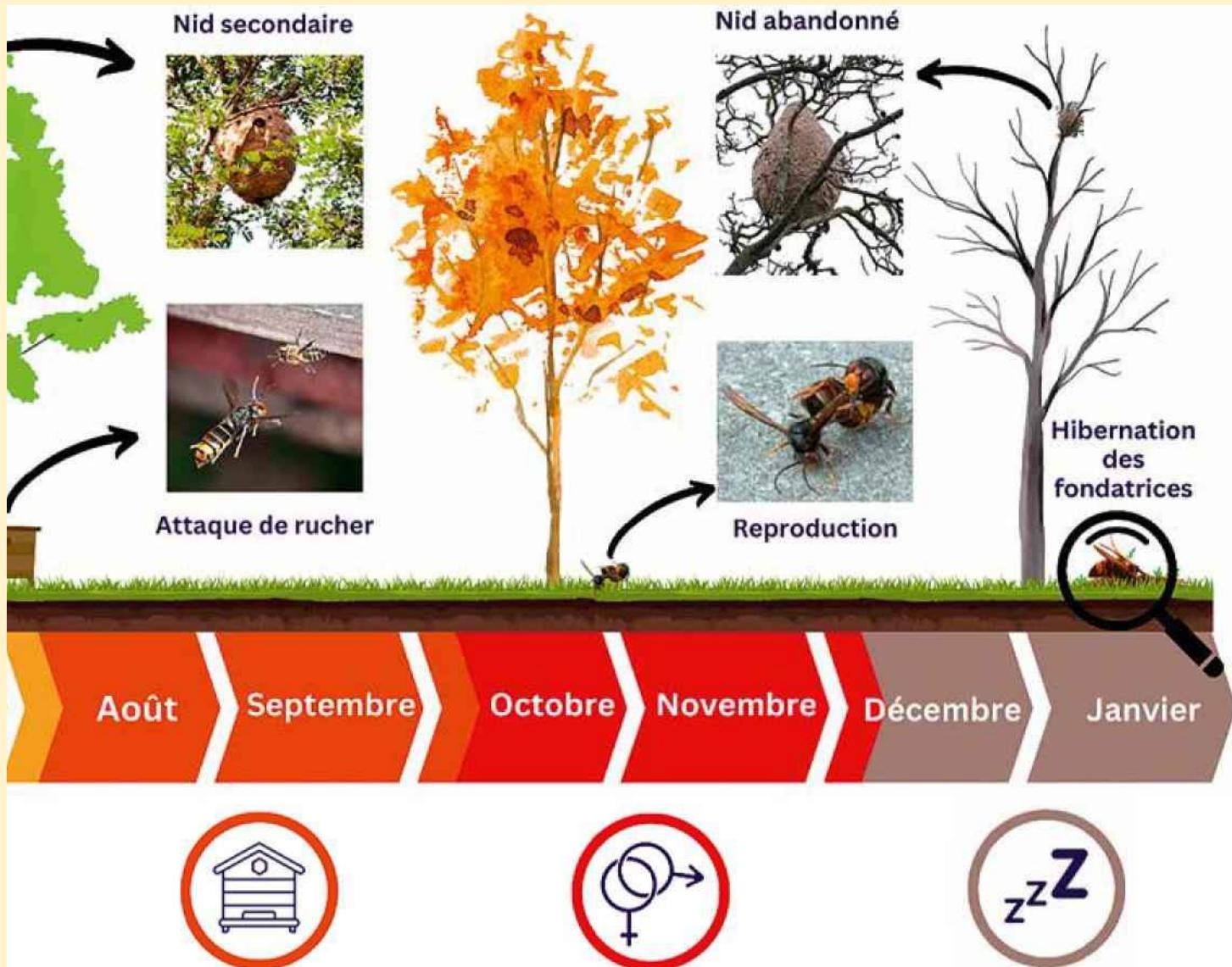
Dans le même temps, le besoin en protéines est de plus en plus important pour nourrir les larves.

On observera les premiers frelons devant les ruches.

Le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) a pris en charge financièrement la destruction de 13 nids, la commune a assuré une dépense de 805,00 € pour la destruction de 5 nids, le coût de chaque opération tient compte

des particularités (taille, hauteur, accès, etc.) et varie de 115€ à 195 € par nid.

Retrouvez toutes les informations sur le site : <https://www.fretonsasiatiques.fr>



### PRÉDATION FORTE

La prédation sur les ruchers devient intense, allant de la perturbation légère du rucher à sa destruction.

De très nombreuses espèces sauvages sont aussi impactées.

A son pic, la population du nid atteint entre 2 000 et 4 000 individus

### PÉRIODE DE REPRODUCTION

Environ trois fois plus de mâles sont produits que de femelles fertiles. Les femelles fécondées sont les futures fondatrices qui, si elles passent l'hiver, donneront naissance à des nids l'année suivante..

### HIBERNATION

Mort des mâles et des ouvrières et hibernation des fondatrices fécondées.

Elles s'abritent sous terre, dans du compost ou dans de vieilles souches dans lesquels elles passeront l'hiver

## Les nouveaux commerçants et artisans de la commune



Madera construction a investi les anciens locaux de Marpic l'an dernier.

Cette société de modulaire en bois, autrement dit des préfabriqués, nous vient tout droit de Vendée. Le métier de ces professionnels est de concevoir, fabriquer et installer des solutions de construction ou d'agrandissement de locaux. Ils traitent chaque projet dans leur globalité. Ils conçoivent des bureaux, des crèches, des espaces associatifs, des maisons médicales... Leur force est d'être personnalisables, thermiquement performants, rapides et aux coûts maîtrisés. La structure et le bardage bois a de nombreux avantages : isolant, absorbe l'humidité,



éologique, grande durée de vie, excellente réaction au feu, permet une grande créativité et plus joli mais ça c'est personnel !

Depuis 15 ans, Anthony MORINET développe son concept breveté en Vendée. Son affaire prenant de l'expansion, il cherche une implantation en Rhône-Alpes. Son choix se fixe à Saint-Benoît pour sa position centrale dans la région, sa proximité des grandes agglomérations, son accessibilité et les prix plus abordables. Dans ce bâtiment, le pont de levage ainsi que la place autour ont fini de le convaincre. Ici sont produits des structures plus légères sans dalle béton à la base car le pont roulant est limité à 6,3 t. Grâce à une équipe de 3 à 4 personnes recrutées sur place, un module est produit en deux ou trois jours. Une équipe se rend ensuite sur site partout en France pour tout installer et tout raccorder.

Madera s'adresse aux marchés publics et aux entreprises essentiellement, dans toute la France. Ces modules mesurent entre 2,5 m et 4 m de large et pèsent de 3,5 à 15 tonnes. Le site complète la production vendéenne, mais pourrait s'agrandir afin de pouvoir fabriquer ici aussi des modules plus lourds actuellement fabriqués en Vendée.



### Kinésiologue,

Fany BELLENGER, s'installe prochainement à Grosléé-Saint-Benoit en tant que kinésiologue, praticienne en hypnose et thérapie cranio-sacrée. Jusqu'à ce jour son cabinet se trouvait à Monestel et à partir du 1er janvier 2026, elle recevra sa clientèle à son domicile : 1530 route de Neyrieu à Grosléé-Saint-Benoit.

**Fany Bellenger**

HYPNOTHERAPEUTE  
(Hypnose Ericksonienne et Coaching)

KINESIOLOGUE

THERAPIE CRANIO-SACREE

"Hypnose & Kinésiologie"  
5 rue des Augustins  
38510 Monestel

Sur rendez-vous

Tél : 06 83 80 93 33

se-movere@hotmail.fr  
<https://www.hypno-kinesiologie.fr>



## Louloutre canoé

LES LÔNES SAUVAGES  
DU RHÔNE

Découvrez les lônes sauvages du Rhône sous un autre angle : par la voie de l'eau !

Une jeune société, Louloutre canoë propose deux voies pour explorer les méandres du vieux Rhône. Les deux associés, Térence Brunel et Jack Lebhar proposent des descentes en canoë pendant l'été, pour découvrir les berges sauvages où la nature reprend petit à petit ses droits, une faune et une flore visibles et accessibles uniquement par l'eau.



Le parcours des îles Molottes se fait au départ de l'Île Saint-Benoît. Une navette vous emmène un peu plus bas que le pont des 3D pour embarquer sur les bateaux. Les îles Molottes se situent au niveau des Nappes côté Isère, le parcours rejoint alors le pont d'Evieu et se termine au pied d'une ancienne ferme. Cette zone, la plus sauvage, est surnommée "la petite Amazonie" car elle est envahie par la Renouée du Japon, une espèce très invasive. La balade se fait en famille, chacun à son rythme et on récupère son véhicule en toute autonomie.

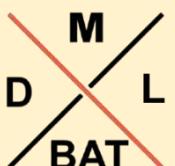
L'autre parcours concernant l'exploration des lônes se fait en soirée. Accompagné d'un guide du syndicat du Haut-Rhône vous explorez une zone naturelle protégée. Ces visites commentées vous font découvrir une flore spécifique et le réveil d'une faune d'exception (castors, martins-pêcheurs, cygnes, foulques, sangliers, biches, renards...). Le départ se fait vers le barrage de Champagneux et se termine vers le barrage de Brégnier-Cordon en passant par le lit naturel du Rhône.

### LOULOUTRE CANOE

1066 route du Bugey 01300 Murs-et-Gélignieux

07 77 94 78 65

[contact@foxagliss.com](mailto:contact@foxagliss.com)



Terrassement | Maçonnerie | Piscine

### DML BAT

Quentin DUMOULIN s'installe dans la commune en 2016, achète un terrain à Evieu et y construit lui-même sa maison. Il est maçon depuis 17 ans. Marié père de 2 enfants, il s'engage en tant que pompier bénévole dans notre commune et à Brégnier-Cordon.

En 2022, il crée sa société DML BAT de terrassement, maçonnerie gros œuvre (terrasse, clôture, garage), piscine et pose de carrelage. Il exerce sur un très grand périmètre allant de la Suisse jusqu'à Saint-Étienne. Il se fait connaître principalement par le bouche-à-oreille, alors parlez-en autour de vous !



Quentin Dumoulin

07 62 83 03 74

[quentin.dumoulin@gmail.com](mailto:quentin.dumoulin@gmail.com)





Pauline et Olivier Mauvinet se sont lancé le grand défi de réhabiliter les bâtiments de l'ancien Moulin du Chant.

Leur société réparation de boîtes de vitesses siègeait à Creys-Mépieu depuis six ans mais leur bail a pris fin prématûrement. Leur quête du lieu approprié les a menés jusqu'à notre commune : suffisamment de place pour leur activité et leur logement et surtout du calme. Ils n'avaient pas besoin d'autant de place... mais pressés par le temps, ils ont trouvé un terrain d'entente avec le propriétaire.

Olivier, mécanicien pendant des années, cherche une reconversion à la suite d'un problème de santé. Un ami le forme dans le démontage et remontage de boîtes de vitesses. Pauline, qui a été secrétaire et magasinière de pièces auto, apprend avec son mari au fil des années. Ils laissent leur garage dans la Haute-Vienne, traversent la France pour ne pas concurrencer cet ami et s'installent dans notre région car elle est à 1 h 30 au maximum de grandes agglomérations. Le couple travaille avec les garagistes, assure les transports, l'aide au diagnostic et aux manipulations, conseille en ligne, vend des pièces détachées. Leur philosophie, ne changer que ce qui est nécessaire, recycler et faire des devis au plus juste. Chez eux, on ne traite que les boîtes mécaniques et robotisées, uniquement pour les professionnels.

Ils ont d'abord installé leur atelier, vont retaper peu à peu leur logement. Ils vont ensuite gérer les urgences ponctuelles dues à l'absence d'entretien pendant plusieurs années. Et enfin ils s'attaqueront à cette grande bâtie pour créer des espaces de stockage à louer.

Tel 06 33 26 50 20

Techni-boite@orange.fr

3069 route de Groslée 01300 GROSLÉE SAINT-BENOIT



## Proxi Le Saint-Benoit



Notre Proxi accueille des nouveaux visages, ceux de Virginie et Ylli Bunaca. Ils tiennent à conserver tout ce qui se faisait déjà : tabac, épicerie, relais pickup, produits frais, jeux et bar. Pour fournir du pain à toute heure, ils disposent d'un four pour cuire viennoiseries et pains.

Virginie envisageait de retrouver un commerce un jour mais ne s'était pas imaginer cette aventure-là. C'est en prenant leur café un matin pendant les travaux de leur nouvelle maison à Saint-Benoît que Christelle et Yannick Joubert parlent



de leur désir de changement. Tel un déclic, cette annonce résonne comme une évidence ! Ni les démarches administratives, ni les formations nécessaires ne les détournent de l'objectif de l'ouverture. Virginie et Ylli sont très heureux de faire perdurer le commerce de proximité et services dans notre commune. Leur enthousiasme fait plaisir à voir, nous leurs souhaitons beaucoup de clients.

## Les écoles

### Groslée :

Jardin, poulailler, hôtel à insectes, récupérateur d'eau, espace de tri, petits gestes du quotidien et participation



annuelle au "World Clean Up Day" ont permis à l'école d'obtenir la labellisation E3D (École en Démarche globale de Développement Durable).



À la rentrée, les élèves de la classe des petits ont cuisiné les produits du jardin : compote de pommes et soupe.

Le 19 septembre, tous les 28 élèves ont participé au "World Clean Up day" et profité de cette occasion pour faire une promenade en forêt.

Celle-ci marque le début du projet "forêt", qui permettra aux élèves de mieux connaître ce milieu naturel de proximité.

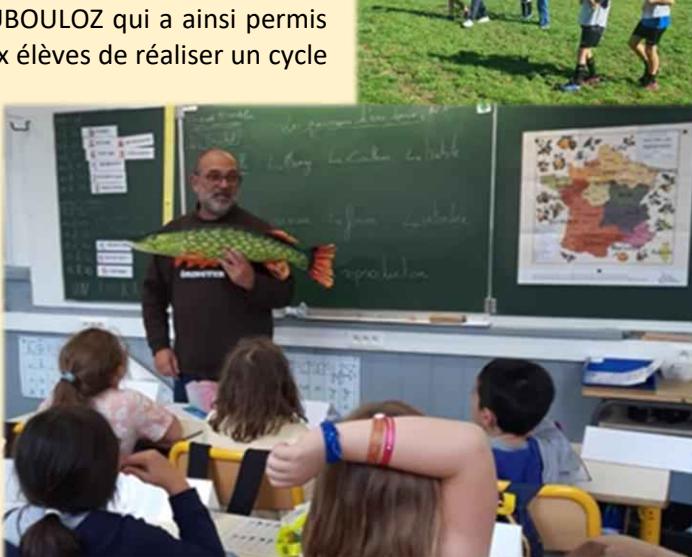
Les élèves de CM ont participé au cross du collège.



La rentrée de l'école de Saint-Benoît s'est faite sous le signe des projets et du dynamisme sportif. En ce début d'année scolaire, l'école compte 77 élèves répartis en 4 classes. L'équipe pédagogique se compose d'une AESH (Mme Karine GOU-LARD), de 2 ATSEM (Mme Béatrice CO-CHARD et Mme Maud VERGNE) ainsi que de 5 enseignantes : Madame CASTE Audrey (PS-MS-GS), Madame FAVRE Ludivine (GS-CE1), Madame DUBOULZ Séverine (CP-CE2) et Madame TESTÉ Aurélie (CM1-CM2 et direction). Madame BERNARD Justine complète les enseignantes à temps partiel ainsi que la directrice lors de sa journée de décharge le vendredi.



gnantes : Madame CASTE Audrey (PS-MS-GS), Madame FAVRE Ludivine (GS-CE1), Madame DUBOULZ Séverine (CP-CE2) et Madame TESTÉ Aurélie (CM1-CM2 et direction). Madame BERNARD Justine complète les enseignantes à temps partiel ainsi que la directrice lors de sa journée de décharge le vendredi.



piscine de 10 séances au centre aquatique Vals D'O de La

Tour du Pin (38). Les élèves de CE2 ont pu valider le Pass Nautique, voire l'ASNS pour quelques-uns. Un grand bravo à eux ! Les moniteurs nageurs sauveteurs de la piscine de Belley sont aussi intervenus auprès des CM1-CM2 pour un cycle cécifoot et jeux coopératifs.

### Télé-alerte

Pour rappel, la commune possède un logiciel de télé-alerte de la population. L'objectif de cet outil est de prévenir le plus rapidement possible la population lors d'événements importants (pollution réseau d'eau, inondation...). Afin que ce système soit plus opérationnel, il est nécessaire d'avoir vos numéros de téléphone. Pour vous inscrire, allez sur le site de la commune ou passez en mairie pour déposer vos coordonnées. La dernière utilisation a été faite en décembre 2023 pour alerter d'une crue du Rhône. Les habitants abonnés et concernés ont rapidement reçu un message de la mairie.

### Illiwap

Nous sommes de plus en plus nombreux à avoir installé l'application sur notre smartphone ou votre tablette.

Cet outil est un moyen simple, gratuit et rapide de rester informé de l'actualité de la commune.

Vous souhaitez nous rejoindre ?

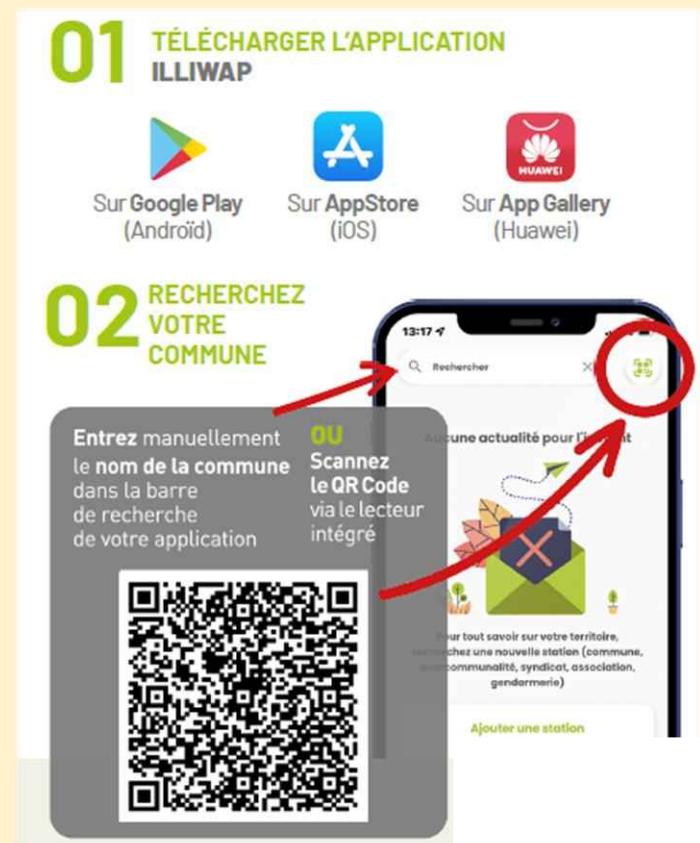
Télécharger l'application Illiwap sur votre smartphone ou votre tablette.

Scanner le QR code ou entrer manuellement la commune Groslée-Saint-Benoit.

**Rapprocher vous des conseillères numériques présentes sur la commune lors des ateliers si vous avez besoin d'aide.**

L'école a également travaillé sur son environnement proche à travers l'étude des poissons d'eau douce grâce à l'intervention d'Olivier TONDEUR de la Fédération départementale de pêche 01.

De jolis projets qui nourrissent les élèves de l'école



## Les rappels pour être un bon citoyen

### L'utilisation des fours banaux et lavoirs

La commune réalise des travaux de réfection et d'entretien du petit patrimoine.

Nous rappelons que ces derniers sont à la disposition de la population sous réserve que soit respecté leur bon usage.

Les fours banaux ne sont pas des incinérateurs. Les lavoirs et fours ne sont pas des zones de stockage !

### Le brûlage des déchets

Voir les arrêtés préfectoraux SAF2017-01 et SAF2017-02, disponibles sur le site de la commune rubrique « Vie Municipale / Publications / Arrêtés » précisant les interdictions et tolérances relatives à ces pratiques selon que l'on soit particulier ou agriculteur / forestier. Merci d'en prendre connaissance.

### Le bruit, ...

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage (liste non exhaustive) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

### Les déclarations en mairie

Pensez à faire vos déclarations en mairie

- Possession de volatiles (poules, pigeons, ...)
- Des ruches (dès la première ruchette)
- Possession de chien dangereux (catégorie 1 et 2)
- Gîtes et meublés de tourisme
- Permis de construire,
- Demande de travaux sur sa maison

## Le coin des associations



Le Sou des écoles de Saint-Benoît, est une association à but non lucratif qui permet aux enseignantes, tout au long de l'année scolaire, de financer plusieurs projets pédagogiques et achats de matériels pour chaque classe. Pour cela, nous organisons tout au long de l'année plusieurs manifestations permettant de récolter des fonds. Nous avons notamment renouvelé le loto qui fut un réel succès, manifestation que nous proposons à nouveau cette année. Nous profitons d'ailleurs de cet article pour remercier tous nos généreux donateurs, toujours nombreux à chaque sollicitation. Une vente de tartes et de brioches, une pièce de théâtre, la kermesse sont venus compléter nos manifestations sur l'année scolaire 2024-



2025. Nous tenions à rappeler que sans les parents bénévoles, qui nous apportent leur aide tout au long de l'année, tout cela ne serait pas possible. Alors un grand MERCI à vous tous, parents actifs, bénévoles, enseignantes, pour votre enthousiasme et énergie.

Nous tenons aussi à remercier chaleureusement toutes les personnes du village de Saint-Benoît et au-delà, qui répondent présentes à chacune de nos manifestations, mais aussi notre mairie pour sa participation financière.

### Le pétanque club de Saint-Benoît,



Vendredi 14 novembre 2025 s'est tenue l'assemblée générale du club de pétanque en présence de nos licenciés et membres.

Les résultats de cette année n'ont pas été à la hauteur de nos espérances, il faudra s'améliorer...

Le club vous rappelle quelques dates à retenir :

- **17 janvier 2026** Boudin à la chaudière, vente et dégustation à côté du préau espace Bourde à Saint-Benoît
- **21 février 2026** repas ouvert à tous, à la salle des fêtes de Saint-Benoît, le menu reste à définir, nous vous tiendrons informés.
- **Du 21 mars au 11 avril 2026** se disputeront à Saint-Benoît 3 championnats de l'Ain (venez assister à de belles parties)

Chaque mardi et vendredi après-midi, nous jouons sur le terrain de la commune, rejoignez-nous vous serez les bienvenu(e)s.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de Noël et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2026, en espérant partager encore de belles parties de pétanque !

### La Boule des Platanes

La Boule des PLATANES est une association créée en 1978. Son activité est la pratique de la BOULE LYONNAISE.

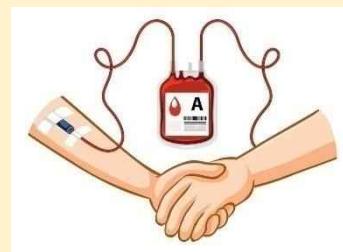
Elle regroupe 14 licenciés, et 22 membres honoraires. Dans la saison, nous organisons 5 concours officiels. Le clos est ouvert tous les mercredis après-midi, de MARS à NOVEMBRE.

Venez nous rejoindre, afin de vous initier à ce sport qui demande adresse et rigueur.

Vous serez les bienvenus. (Tél. 06 80 94 81 52).

L'ensemble des sociétaires vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle saison.

### Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles Bas-Bugey



#### gesy

"Donner du sang, c'est donner de l'espoir"

Mobilisons-nous pour donner notre sang, ensemble nous pouvons sauver des vies, cela exige un effort collectif de la part des individus, des communautés et des systèmes de santé.

Prochaine date le vendredi 22 mai 2026 à Saint-Benoît

## Comité des fêtes

### Animation pour les enfants samedi 8 mars

Comme chaque année, tous les enfants du village mais aussi quelques-uns de Lhuis ont été conviés pour un après-midi récréatif à la salle des fêtes de Groslée. Samedi 8 mars, un animateur originaire de Lyon, spécialiste de KAPLA®, jeu de construction avec des lamelles de bois, a permis à la quarantaine d'enfants de créer, construire, bâtir, selon leurs envies. Au bout de deux heures de belles réalisations ont émerveillé les mômes mais aussi les parents surpris de ce que l'on peut faire avec des bouts de bois colorés.

L'après-midi s'est terminé par le traditionnel goûter : crêpes, jus de fruits pour tous (petits et grands)

Une journée pleine de réjouissance et de gaieté.



### Fête des fours 23-24 mai

Un peu plus de 710 tartes ont été fabriquées vendredi 23 mai et vendues le lendemain.

Ceci grâce à la cinquantaine de bénévoles toujours fidèles au comité et à M. Christophe Bour qui prépare la pâte ; nous les remercions grandement ; cette vente génère une grosse partie des bénéfices du comité permettant la réalisation de voyages, journée du 14 juillet, animation enfants...

Cette année, nous avons eu de nouveaux bénévoles, notamment pour la cuisson, avec 4 fours en activité (au lieu de 3 l'année dernière) ce qui a permis aux cuiseurs de ne pas aller se coucher à point d'heure.

Un grand merci à tous

### Fête du 14 juillet

L'exposition de voitures anciennes organisée en collaboration avec le Club des Mécaniques Anciennes de Peyrieu, (encore plus de succès cette année 120 automobiles) a ravi les passionnés et la population. Merci à M. et Mme BERTET Renaud pour le prêt de leur terrain qui nous permet d'installer cette exposition dans un joli cadre et dans de très bonnes conditions.

À midi, l'apéritif offert par les Mécaniques Anciennes a précédé un repas champêtre, gratuit pour les chauffeurs.

La fête s'est poursuivie avec l'après-midi jeux pour les enfants grâce à la participation du Club Entraide et Amitié, du club La Boule des Platanes, de l'Amical des Pompiers et du club des Mécaniques Anciennes.

Le repas du soir avec jambons à la broche, animé par l'orchestre Johnny Ross, a fait le plein (195 repas servis) et la traditionnelle retraite aux flambeaux assurée par les pompiers, a rassemblé près de 100 enfants



Et bien sûr nous avons terminé ces festivités par le traditionnel feu d'artifice offert par la municipalité. Il a su encore une fois émerveiller la population à l'unanimité. Voilà, une journée très chargée pour les bénévoles, mais tellement gratifiante vu le succès.

Merci aux participants et à tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette journée.

### Voyage Auvergne les 6 et 7 septembre

Un an sur deux, nous organisons un voyage de 2 jours (l'année prochaine le voyage aura lieu sur 1 journée).

42 inscrits ont pris la direction de l'Auvergne avec la visite du Parc Vulcania le samedi, puis fin de journée visite guidée par un passionné du musée d'histoire locale et de l'église de Royat avant de découvrir notre splendide hôtel : le Royal Saint-Marc dans cette même ville.

Le dimanche matin un petit train électrique nous a permis de découvrir le volcan de Lamptégy. Là encore le guide passionné par la géologie et la formation des volcans, a su nous captiver pendant une heure et demie de trajet (3,200 km)

Nous avons fini le dimanche après-midi par une découverte de l'usine MICHELIN avec son histoire, son aventure depuis sa création jusqu'à nos jours.

Pour conclure : ce fut un week-end très passionnant et très instructif, sans oublier le logement et une restauration irréprochable avec des spécialités auvergnates !

Nous vous attendons nombreux pour le prochain voyage d'une journée en septembre en principe !

### AG et repas des bénévoles samedi 7 novembre

Comme chaque année, après notre assemblée générale, un apéritif et un repas ont été offerts à tous les bénévoles qui nous ont aidé à organiser nos 2 manifestations en 2025 (Fête des fours et 14 juillet)

Cette année, nous avons eu la chance d'avoir M. Bruno Marin volontaire pour préparer le plat principal (avec l'aide de quelques autres bénévoles). Au menu : tripes maison ou diots.

Plus de 60 personnes se sont retrouvées pour ce moment de détente et de convivialité à notre grande satisfaction.

Nous pouvons dire que ce comité des fêtes a encore de longues années devant lui, vu la motivation de tous.

Merci aux bénévoles, sans eux le comité n'existerait pas. Merci à la municipalité pour son aide dans la logistique, le prêt de matériel et des salles des fêtes ainsi que le financement du feu d'artifice qui clôture notre 14 juillet.

Pour conclure, nous encourageons toutes les personnes qui voudraient se joindre à nous pour donner un peu de leur temps et surtout pour faire partie de cette belle équipe que nous sommes.

Vous pouvez contacter Mme De Villa Corine 06 16 76 15 58

Tous les membres du comité des fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2026

## Foyer rural

Malgré la mise en sommeil, que j'espère provisoire, de l'activité théâtre le foyer rural contribue malgré tout à l'animation de la vie du village. En effet notre salle de spectacles est ouverte à toutes les associations désirant organiser une activité et c'est ainsi que régulièrement des troupes de théâtre voisines ou non viennent s'y produire. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement et visite du théâtre et ouvert à toute proposition. Renseignement auprès de la Trésorière Marie-Thérèse BIGOT tél. 04 74 39 73 71 ou du Président Bernard BAR-BARIN tél. 06 11 60 26 71

Meilleurs vœux et surtout bonne santé pour l'année 2026.

Le Président

## Le Club Entraide et Amitié de Groslée-Saint-Benoit

... a chaque année, la joie d'accueillir de nouveaux adhérents, et ils ont été nombreux en 2025.

Plus de tables de jeux et de cartes le jeudi, plus de petites mains bricoles le mardi et plus de monde à nos repas et nos sorties tout au long de l'année. Toujours plus de participants également à notre loto du mois de mars, à notre marché de printemps du mois de mai ainsi qu'à notre beau marché de Noël début décembre.

Un Club plein de bonne humeur qui aime tous ces moments de partage.

Meilleurs vœux pour la nouvelle année.

## La Gaule du Nant de Groslée

Annuellement la société lâche environ 150 kg de truites « fario » maillées, grâce à la vente de diots. Nous remercions toutes les personnes qui y ont participé et nous vous donnons rendez-vous le 17 octobre 2026.

L'opération « nettoyage de rivière » a eu lieu le 12 juillet et s'est terminée par un « rougail saucisses ».

Tous nos vœux pour l'année 2026.

Pour tous renseignements vous pouvez appeler le président Daniel BIGOT au 06 18 74 61 ou au 04 74 39 73 71, ou bien le trésorier Philippe MICHAILLE au 06 83 70 73.



## La société de chasse de Saint-Benoit

Journée avec les Chasseresses des Alpes : une première réussie sous la nouvelle présidence.

La société de chasse a vécu un moment fort ce mois-ci avec l'organisation de la Journée des Chasseresses des Alpes, un événement placé sous le signe de la convivialité, du partage et de la mise à l'honneur de la pratique féminine de la chasse. Pour sa première édition sous la présidence de Hervé Trichon, récemment élu à la tête de l'association, la journée a rassemblé une douzaine de participantes, venues de différents secteurs de la région.

Dès le matin, les chasseresses ont pris part à une battue encadrée par les équipes locales, permettant à chacune de découvrir ou redécouvrir le territoire communal dans un esprit de respect de la nature et de sécurité. Une seconde battue a été organisée l'après-midi, toujours dans la bonne humeur.

Au total, la journée s'est soldée par le prélèvement de 6 chevreuils et 6 sangliers, contribuant ainsi à la régulation nécessaire des populations pour l'équilibre des milieux naturels.

Hervé, s'est dit « fier d'accueillir ces chasseuses passionnées et de voir notre territoire mis en valeur par une pratique responsable et respectueuse ».

L'événement s'est achevé autour d'un moment convivial, marqué par des échanges riches entre chasseresses et chasseurs. Une expérience réussie qui pourrait bien devenir un rendez-vous annuel.

À l'approche des fêtes, l'ensemble du bureau de la société de chasse ainsi que ses sociétaires adressent à tous les habitants et chasseurs leurs vœux chaleureux pour la nouvelle année.



Ils souhaitent que 2026 soit synonyme de partage, de sécurité, de belles rencontres en nature et de respect de notre environnement.

Que chacun puisse profiter pleinement de nos forêts, de leur richesse et de leur tranquillité, dans un esprit de solidarité et de convivialité.

## Groupe Historique du Pays de Lhuis

« L'équipe de l'association « Groupe Historique du Pays de Lhuis » a été renouvelée début octobre, lors de son assemblée générale. Le nouveau conseil d'administration a désigné son nouveau bureau, composé de Ludovic JAL BILLET (Présidence), Isabelle SOREL et Marie-Françoise BONNARD MANNING (Vice-présidences), Jacqueline CORMOZ et Christian BONNET (Secrétariat / Communication), Christian CATCEL et Brigitte GUIGARD (Comptabilité / Trésorerie), Dominique SCHEFFEL-DUNAND et Thierry COMMARET (Digitalisation / Archivage).

Les activités de l'association portent sur le patrimoine historique, l'archéologie et le patrimoine vivant. Nous souhaitons continuer à partager ces sujets, grâce à des conférences, des films, des écrits, des manifestations, des voyages, des visites d'études... Nous avons pour objectifs d'assurer la transmission, la mise à disposition d'archives et des animations dans les écoles et collèges. Nous sommes intéressés pour recenser, copier, voire récupérer toute archive, par exemple lors des vidages de maisons.

Nous tenons à remercier la précédente équipe, conduite par Hélène VILLE, pour tout le travail effectué et son excellente gestion. Un grand merci aussi à celles et ceux qui nous ont rejoints. Nous espérons que vous aussi pourrez nous apporter vos connaissances, votre aide ou simplement votre enthousiasme.

Nous sommes très heureux de vous faire part de la réédition en coédition avec « Pierres et Paysages du Pays de Lhuis », de l'ouvrage « **L'Habitat Rural dans le Bugey Méridional** ».

Vous pouvez commander votre exemplaire par mail à l'adresse [patrimoine.bugiste@gmail.com](mailto:patrimoine.bugiste@gmail.com) »



## SOU DES ÉCOLES de Groslée

Le Sou des écoles de Groslée est une association qui fonctionne avec des parents bénévoles et qui permet d'organiser et de financer diverses manifestations.

Son rôle est d'accompagner et de soutenir l'équipe enseignante financièrement dans son programme scolaire, à partir d'événements pédagogiques, culturels et/ou sportifs... liés à l'ensemble des apprentissages, mais aussi d'améliorer le quotidien des enfants à l'école.

L'année dernière a notamment été l'occasion pour les enfants de réaliser diverses activités sur le thème de la musique (lutherie sauvage à l'école, visite du moulin guitare...), ainsi qu'une activité autour du vélo.

Le Sou des écoles de Groslée prévoit diverses manifestations au cours de l'année 2026, notamment une vente de tartes le 7 mars, ainsi que son célèbre vide grenier et sa vente de fleurs du 1er mai.



Cette année le bureau est renouvelé avec Manon Paire au poste de chargée de communication, Léa Jacquin au

poste de présidente, Mathilde Lyandrat au poste de vice-présidente, et Jean-Baptiste Dury au poste de trésorier.

Les membres du bureau remercient Harmony Syre d'avoir œuvré en tant que secrétaire pour le Sou ainsi que les bénévoles : parents d'élèves, anciens parents d'élèves et habitants de Groslée.

Si vous souhaitez suivre les actualités du Sou des écoles de Groslée, rendez-vous sur Facebook : Sou des écoles Groslée et pour nous contacter : soudesecolesde-groslée@gmail.com

## EEBR (ENTENTE BAS BUGEY RHONE)

La saison 2025/2026 a débuté en septembre.

Seulement 4 équipes sont engagées en championnat officiel ce qui représente à ce jour un effectif d'environ 65 licenciés y compris une dizaine de dirigeants.

L'équipe senior féminine est coachée par M. Sébastien STERNON. L'équipe évolue au niveau départemental et connaît un début de saison satisfaisant (2 victoires, 1 nul et 3 défaites).

Les vétérans eux, entraînés par Michael BOURGEY et Christophe DONTENVILLE, participent au championnat du DISTRICT DE L'ISÈRE le vendredi soir.

Concernant les équipes de jeunes, 2 équipes d'engagées cette saison (catégories U7 et U9), foulent les terrains le samedi sous la responsabilité de René VUILLEROD et Sylvain DE BONI.

Composition du bureau :

Président : Sylvain DE BONI

Secrétaire : Michael BOURGEY

Trésorier : Manuel FERNANDEZ

Membres actifs : Rebecca ARTASONA, Éric VAUDRAY, Michael ROUX, Joël TURGNIER, René VUILLEROD, Mélanie et Sébastien STERNON ainsi que Christophe DONTENVILLE.

Malheureusement, nous constatons depuis quelques années une baisse des bénévoles c'est pourquoi nous lançons un appel pour venir nous rejoindre, nous avons besoin notamment de personnes pour aider à encadrer les jeunes le mercredi voire le samedi.

La convivialité et le fair-play restent les priorités du club.

Nous remercions vivement nos supporters (nous aimerais qu'ils soient plus nombreux) qui viennent nous encourager chaque week-end, nos sponsors et nos bénévoles qui par leur engagement permettent à notre club de fonctionner dans des conditions satisfaisantes.

Le bureau de l'EBBR





École de musique et de théâtre



Un nouveau swing est arrivé sur l'association. Notre traditionnelle représentation de fin d'année a laissé place à une soirée concert. Sa première partie assurée par une majorité de nos élèves avec différents morceaux accessibles à tous (chant, percussions corporelles, ensembles débutants, confirmés). La seconde partie, l'orchestre « Musiciens Réunis » a répondu présent pour interpréter une partie de son répertoire.



De nouvelles animations prennent place. Un premier thé dansant a été organisé le 12 février 2025 dans la commune de Groslée-Saint-Benoit avec l'orchestre « Sympa Musette ». Une vente de brioches sur commande a été organisée le 21 juin, nous permettant de jouer pour la fête de la musique.

Pour cette nouvelle année, nous continuons sur la même lancée (thé dansant, mini représentations des élèves, concert en partenariat avec l'orchestre « Musiciens Réunis ». Et un nouveau format pour les représentations de théâtre.

Vous souhaitez vous investir dans le monde associatif artistique ? Gardez en tête une envie d'apprendre, de partager, voire de monter sur scène ? Vous êtes inspirés par de grands comédiens, chanteurs, musiciens ? Bref, c'est votre passion et vous souhaitez la vivre pleinement au quotidien !

N'hésitez pas à venir nous rejoindre même en tant que bénévole.

Renseignements : [lechodunant@orange.fr](mailto:lechodunant@orange.fr) / 07 83 83 32 62





En 2025 sur la commune de Groslée-Saint-Benoit, Bugey Sud Actif a proposé 3 activités régulières à la salle des fêtes de Groslée.

- **Les cours de Bodyart** toujours assurés par Marie-Pierre Cotte ont conquis de nombreux participants par le caractère complet de cette activité où, à chaque séance, on retrouve différents temps : échauffement, cardio, abdos, étirements, relaxation. Mélange de Pilate et de Yoga avec des postures et des exercices spécifiques, ces cours avaient lieu les lundis de 19 h à 20 h. Pour la saison 2025-2026, les cours ont repris sur les mêmes horaires, toujours dans une ambiance conviviale mais avec beaucoup d'implication et de sérieux !

- **Les cours de Qi GONG** où fidèles et nouvelles personnes pratiquent avec grand plaisir le mercredi de 8 h 45 à 10 h 15. Ces cours animés par Arlette DIVAT ont repris dans les mêmes conditions pour la saison 2025-2026.

- **Les cours de yoga** ont eu lieu sur deux créneaux avec Joëlle Lambertin, le jeudi (17 h 30-18 h 45) et (19 h-20 h 15). Les participants sont très contents de la qualité des cours et du suivi de l'intervenante. En 2025-2026, les horaires sont les mêmes.



Bugey Sud Actif, c'est aussi des activités ponctuelles organisées par les différentes commissions, Enfance, Nature et Culture. La commission culture a proposé dans la salle des fêtes de Saint-Benoît :

- **un très beau concert avec la Chorale Rural Itinérante (la CRI), le 12 octobre 2024** qui a rassemblé un public nombreux et conquis par le voyage en chansons et en musique autour du monde proposé.
- **Une projection de film le 6 décembre 2024 autour du lynx.**

**En 2025, notre site internet a vu le jour. Il est consultable à l'adresse suivante : [www.bsa.assoconnect.com](http://www.bsa.assoconnect.com)**

Vous pouvez maintenant découvrir nos différentes activités et manifestations et vous y inscrire depuis chez vous.

À partir du site, vous pouvez également vous inscrire à notre newsletter pour ne rien manquer de nos activités se déroulant également sur les communes environnantes : à **Brégnier-Cordon**, des scènes ouvertes, des spectacles "Famille", des écoutes musicales, des activités régulières comme la chorale Lenoli ; à **Lhuis** un troc de graines, des cours d'anglais et de dessin ; à **Marchamp**, un atelier d'initiation à l'IKEBANA ; à **Brangues** des cours de danse (rock et Batchata) et de gym douce, un atelier d'exploration sonore et des séances collectives de sophrologie.

**Notre programme n'est plus distribué dans les boîtes aux lettres mais vous pouvez le retrouver dans les commerces ou à l'accueil de la mairie.**

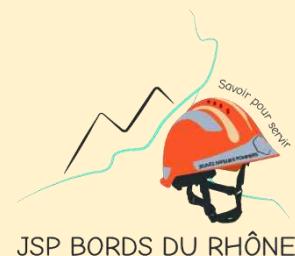
Vous pouvez aussi suivre notre actualité sur les réseaux Facebook et Instagram.

Si vous souhaitez apporter votre soutien à l'association, vous pouvez adhérer en ligne sur le site.

Et si vous avez des idées, des projets n'hésitez pas à venir nous rejoindre au conseil d'administration ou au sein d'une des 3 commissions. Chacun peut s'investir à sa mesure !

## La section des Jeunes Sapeurs-Pompiers Bords du Rhône

### UNE ÉCOLE de la VIE, de la CITOYENNETÉ et du SAVOIR-FAIRE



Mesdames, Messieurs,

C'est avec encore cette année une immense joie que je prends ma plume pour vous donner des nouvelles de la section JSP Bords du Rhône.

Depuis 2017, toute l'équipe de l'association des JSP Bords du Rhône n'a de cesse de s'engager auprès des jeunes de votre commune et celles avoisinantes.

2025 « une grande année » !!! Nos 7 JSP 4 passeront le brevet national des jeunes sapeurs-pompiers à Bourg-en-Bresse, ce 27/09/2025. Ils ont déjà validé durant une semaine le stage de prompt secours, leur permettant ainsi d'acquérir le premier niveau de secours à personne, formation obligatoire pour devenir sapeur-pompier. De plus, ils ont obtenu le niveau d'équipier en protection incendie, lors d'une journée d'examen à l'école départementale de Bourg-en-Bresse. Celle-ci fut riche en émotions, puisqu' étaient testées ce jour-là leur aptitude à porter l'appareil respiratoire isolant et leurs connaissances sur toutes les manœuvres incendie enseignées durant ces 4 ans. C'est avec fierté que nous avons vu réussir nos 7 jeunes. Nous croisons maintenant les doigts pour que ce samedi soit une journée placée sous le signe de la réussite, ce qui permettrait de voir nos jeunes repartir avec le diplôme du brevet national des jeunes sapeurs-pompiers en poche.

Si tel est le cas, 5 d'entre eux poursuivront l'aventure mais cette fois-ci en tant que sapeurs-pompiers volontaires. Il s'agit de RIMOUX Lucille, GARIN Tristan et BONNARD Landry pour le centre de secours de Lhuis. Pour celui de Montagnieu, il s'agit de ROY Maëvan et CHERITE Naël. Nous n'oublions pas BLANC Ryan et DUMONT Natthan qui ont souhaité prendre le temps avant un éventuel engagement mais donneront tout comme les autres, pour réussir en beauté.

Comme je le disais grande année, car c'est aussi en 2025 le recrutement de 9 JSP 1 qui ont réussi avec brio les tests de recrutement sportifs, techniques et écrits, ce samedi 20 septembre 2025. Ils feront leur grande rentrée le 4 octobre pro-

chain. Ils apprendront au plus vite les procédures de cérémonie tel que le garde à vous, etc. afin de pouvoir être présents aux cérémonies commémoratives du 11 novembre et honorer le devoir de mémoire si important dans les valeurs de la section.

Ils suivront un cursus de 4 ans où ils pourront apprendre en théorie et pratique les techniques opérationnelles, mais aussi ce que représente l'engagement du sapeur-pompier. Ils suivront aussi un programme sportif en vue des épreuves finales du brevet. Notre section se porte donc à un effectif de 18 jeunes pour l'année 2025-2026, puisque 9 JSP 3 continuent l'aventure.

2025 c'est aussi un renouvellement des membres du bureau de l'association qui sera effectué lors de l'assemblée général en novembre, puisque nos deux secrétaires RIMOUX Séverine et ROY Laetitia quitteront le navire en même temps que la fin du cursus de leur enfant. Nous espérons de tout cœur que la relève sera assurée pour le bon fonctionnement de la section et que notre équipe puisse compter de nouveau 5 ou 6 membres.

Avant de reposer ma plume, je tenais à mettre en avant le travail magistral fait dans l'ombre des sessions pédagogiques, sur l'aspect administratif et financier par nos trois drôles de dames, sans oublier les membres du bureau précédent, qui ont œuvré également à la construction et aux fondations de notre belle association. Je n'oublierai pas mon adjoint, Jérôme GARIN, qui œuvre sur la partie logistique en permanence. Enfin, un immense merci à l'équipe pédagogique de Montagnieu et Lhuis, sans qui rien ne serait possible.

Au nom des membres du bureau, de l'équipe pédagogique, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année, entourées de vos proches. Que cette période soit pour vous une source de joie et de ressourcement.

Excellente année 2026.

Lauriane TREVEY VALENTIN

Présidente de la section JSP Bords du Rhône

jsp.bordsdurhone01@gmail.com

06.83.24.47.25



## L'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Bonjour à tous,

La fin d'année est l'occasion de faire la rétrospective de tous les événements passés et l'année 2025 a été sur la même dynamique que l'année 2024 pour l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Groslée-Saint-Benoit !

- Lors du premier week-end de février 2025 s'est tenue notre traditionnelle vente de boudins avec sa buvette. Une nouvelle fois, nous avons pu compter sur votre présence et nous vous en remercions. Nous vous donnons donc rendez-vous pour l'édition 2026 le samedi 7 février à partir de 17 h et le dimanche 8 février à partir de 9 h.

- Cette année, notre stand du 14 juillet a été un mixte entre des épreuves des années précédentes (dégustation, pistolet à eau pour éteindre le feu, devinettes...) et des épreuves inédites (planche à savon, l'orientation de Koh Lanta, docteur Maboul...). Notre désormais mythique tour de camion était bien sûr de la partie !

- Le samedi 2 août a été l'occasion de convier les membres actifs de l'association à une journée cohésion. Nous nous sommes initiés, à nos risques et périls, à la plongée au lac de Chamagnieu ! Nous remercions les deux moniteurs de plongée qui ont accepté de nous faire découvrir bénévolement leur passion. Ce fut une expérience riche en découverte et en apprentissage. Nous avons bien évidemment poursuivi la journée par un repas convivial à la caserne.

Nous réfléchissons d'ores et déjà à une idée originale pour l'année 2026.

- La traditionnelle tournée des calendriers viendra clôturer l'année 2025. Nous passerons entre le 11 novembre et le 31 décembre. Nous vous remercions chaleureusement pour l'accueil et la générosité dont vous

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et nous vous envoyons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers



faites preuve chaque année à cette occasion à notre égard.

Pour information/rappel, les pompiers sont toujours par binôme et vêtus d'une veste de pompier lors de leur passage. Vos dons sont intégralement reversés dans les caisses de l'Amicale. Ils servent à financer en priorité le matériel nécessaire pour assurer les interventions (achat de consommables pour les interventions de secours à personne par exemple), des petits équipements pour la caserne (achat d'un barnum et d'une friteuse cette année) mais également des activités de cohésion d'équipe et de convivialité.



Prise de commandement du CIS de Lhuis



Prise de commandement du CIS de Lhuis

# L'état civil

Etat civil du 21 décembre 2024 au 15 décembre 2025, publication autorisée par les familles :

## NAISSANCES :

Nous accueillons 9 nouveau-nés

- Noé POULET né le 3 janvier
- Victoria MAZZILLI née le 25 avril
- Constantin ANDRIANALY SYRE né le 25 aout
- Livia MIRANDA née le 24 octobre
- Ont vu le jour en 2025
  - Tiya le 25 mars
  - Ella le 6 avril
  - Lucie le 21 octobre
  - Louise le 25 novembre
  - Arthur le 25 novembre

## MARIAGES :

- Mme Aurélie CHANGARNIER et M. David FALCOZ le 8 février
- Mme Chloé PERRIER et M. Baptiste CHEVRIER le 14 juin
- Mme Élodie SAVARY et M. MAZZILLI Alexis le 21 juin
- Mme Allison DA FONSÉCA et M. Quentin KAPPEL le 16 aout
- Mme Emma PALANDRI et M. Charly CARRIER le 30 aout
- Mme Laëtitia RAGOT et M. Quentin LÉVÈQUE le 20 septembre

## Pacs :

- Mme Fanny HOUDE et M. Thibaut KENNEL le 12 mai
- Mme Amélie BYSZENKI et M. Antoine JACOB le 18 octobre
- Mme Lucie CONVERT et M. Lucas MENUT le 22 octobre

## DÉCÈS :

Nous déplorons 24 décès depuis la dernière édition

### 2024

- Mme Antoinette DURAND née BRUN décédée le 23 décembre

### 2025

- M. Joseph TERRIER décédé le 09 février
- M. Albert BOCHET
- M. Jean-Pierre JANON décédé le 20 février
- Mme Fernande PENELLE décédée le 14 mars
- Mme Denise FERNNEY née BARRET décédée le 16 mars
- Mme Lucienne JACOTY née GARDEL, décédée le 19 mars
- M. Jean-Paul BAUDET décédé le 29 avril
- M. Louis GARDEL décédé le 19 mai
- M. Raymond JACQUIER décédé le 24 mai
- M. Guy VERLOGER décédé le 08 juin
- Mme Simone MARTIN-CORDIER née PERRIER décédée le 25 juillet
- M. René JACQUET décédé le 18 août
- M. Adrien CATCEL décédé le 01 septembre
- Mme Marie CHARLIN née DUPORT décédée le 12 septembre
- M. Georges TERRIER décédé le 20 octobre
- Mme Thérèse PARET née DURAND décédée le 21 octobre
- M. Philippe GENAILLE décédé le 15 novembre
- Et nous ont quitté
  - Eric le 19 janvier
  - Michelle le 2 février
  - Dominique le 25 juin
  - Hélène le 10 juillet
  - Germaine le 22 aout
  - Carmelo le 22 novembre

## Informations utiles

### Opération tranquillité vacances (OTV) :



Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de gendarmerie se chargent alors de

surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...).

Ce service gratuit permet de lutter contre les cambriolages ainsi que les intrusions dans vos domiciles, lors de vos absences prolongées.

Inscription en ligne : <https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/operation-tranquillite-vacances> ou en vous rendant en brigade de gendarmerie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

## Coupes affouagères

Longue tradition de nombreuses communes rurales, l'attribution de coupes affouagères reprend tout son sens à l'heure de l'explosion des coûts de l'énergie et de l'abandon des ressources fossiles au profit du renouvelable.

Cette année, 6 habitants de Grosléé-Saint-Benoit se sont fait connaître en mairie pour acquérir une coupe. Répertoriés sur la forêt communale des secteurs de Grosléé et de Saint-Benoît, les lots et leur volume ont été déterminés par l'agent de l'ONF qui supervise localement la gestion forestière ; ils ont ensuite été tirés au sort en mairie le 12 novembre et remis à leurs bénéficiaires après signature d'une convention précisant les conditions d'exploitation et de sécurité exigées.

Afin de permettre une remise et une exploitation anticipées des lots, la date butoir pour arrêter la liste des affouagistes est fixée au 15 octobre de chaque année. Pour les personnes intéressées la saison prochaine, pensez à vous manifester en mairie avant cette date.

## Les horaires de la déchetterie de Lhuis :

L'accès reste gratuit pour les particuliers dans la limite de 25 passages annuels. Au-delà l'accès est facturé 10 € par passage supplémentaire en véhicule léger.

Horaires : lundi et mercredi de 13 h 30 à 18 h 00, vendredi et samedi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00.

Horaires d'été : lundi et mercredi de 7 h 00 à 12 h 00, vendredi et samedi de 7 h 00 à 15 h 00.

L'accès à la déchetterie nécessite un enregistrement à faire auprès de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain via leur site internet

<https://smartaccess-control.stackr-cloud.com/2-CCPA/>  
ou en passant à la mairie pour récupérer un formulaire.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de la déchetterie de la plaine de l'Ain :

[www.cc-plainedelain.fr/fr/fonctionnement-dechetterie](http://www.cc-plainedelain.fr/fr/fonctionnement-dechetterie)

## Les horaires de la déchetterie de Belley :

L'accès reste gratuit pour les particuliers dans la limite de 52 passages par an par foyer.

Ouvert du lundi au samedi

Horaires (1<sup>er</sup> septembre au 30 juin) : de 8 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 00.

Horaires d'été (1<sup>er</sup> juillet au 31 août) : de 8 h 15 à 15 h 30.

L'accès à la déchetterie nécessite un enregistrement à faire auprès de la Communauté de Communes de Bugey Sud via leur site internet :

<https://portail-usagers.ccbugeysud.com/demande-badge>

## Offre de soins médicaux :

L'Espace Santé situé 263 route de Brégnier-Cordon 01300 Grosléé-Saint-Benoit accueille le cabinet médical et le cabinet infirmier.

### Mme le Docteur Rumley,

Médecin généraliste conventionné secteur 1, assure ses consultations le mardi sur rendez-vous pris auprès de la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé)

Sur appel ou SMS au 06 59 74 32 82 :

- Du lundi au jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h à 18 h
- Le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00

## Ouverture des mairies

### Mairie de SAINT-BENOÎT

13 rue des Maisons Vieilles

SAINT-BENOÎT

01300 GROSLÉE-SAINT-BENOÎT

Tél : 04 74 39 70 94

E-mail : [mairie@grosleesaintbenoit.fr](mailto:mairie@grosleesaintbenoit.fr)

Ouverture au public :

Lundi de 15 h 00 à 19 h 00,

Mardi de 9 h 00 à 12 h 00,

Jeudi et vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

### Mairie de GROSLÉE

8 place de l'Église

01300 GROSLÉE-SAINT-BENOÎT

Tél : 04 74 39 70 43

E-mail : [mairie@grosleesaintbenoit.fr](mailto:mairie@grosleesaintbenoit.fr)

Ouverture au public :

Mardi de 14 h 00 à 17 h 00

## Tarifs de location des salles des fêtes

### Particulier de la commune :

Week-end (2jours) : 300€

Jour supplémentaire : 100€

Période hivernale (ajout d'un forfait chauffage) : 75€

### Particulier hors commune :

Week-end (2jours) : 500€

Jour supplémentaire : 100€

Période hivernale (ajout d'un forfait chauffage) : 75€



**France Services**  
Proche de vous au quotidien

## Maison France Services

**Nouveau fonctionnement Maison France Services Horaires, permanences, modalités pratiques sur :**

[www.ccbugeysud.com/nosservices/maison-france-service](http://www.ccbugeysud.com/nosservices/maison-france-service)

**Permanence en mairie de Saint-Benoît le mardi matin,**

**Sur rendez-vous** auprès d'un agent Maison France services au 04 57 29 81 50 pour une réponse individualisée et concrète.

La Maison France Services Bugey-Sud vous accompagne dans vos démarches administratives du quotidien, vous informe, vous conseille et vous oriente.

Logement mobilité, Demande de logement social, carte illico, inscription au transport à la demande...

Formation, emploi, retraite, Inscription à France Travail, préparer sa demande de retraite, utiliser son CPF... Santé, protection sociale, aide administrative sur le site de la CPAM, demande de mutuelle, demande de carte vitale...État civil et famille pré-demande pour papiers d'identité, simulation et demande d'allocations (APL, RSA, AAH, Paje)... Justice, demande d'aide juridictionnelle, orientation...

### Ateliers numériques Programmation 2026

Les ateliers reprendront le mardi matin de 09h00 à 10h30

Dès le 07 janvier 2025, au local du club « Entraide et Amitiés » Saint-Benoît

Renseignements et inscriptions au 06 26 43 34 67

E-mail : [conseillers-numeriques@ccbugeysud.com](mailto:conseillers-numeriques@ccbugeysud.com)

**Le CLIC Centre local d'information et de coordination** est un service départemental à destination des plus de 60 ans qui ont besoin d'information ou d'orientation dans tous les domaines de la vie quotidienne (maintien à domicile, accès aux droits, hébergement, accompagnement dans les démarches etc.).

Contact : Maud Hernandez Tél : 06 89 57 27 50

Coordinatrice CLIC départemental BUGEY SUD

Service autonomie BUGEY PAYS DE GEX

Mail : [maud.hernandez@ain.fr](mailto:maud.hernandez@ain.fr)

Pour toute correspondance :

13 avenue de la Victoire, BP 50415

01012 Bourg-en-Bresse Cedex

**adapa**  
AIDER & ACCOMPAGNER  
À DOMICILE  
**BUGEY SUD**

**UNA**  
Union Nationale de l'Aide, des Soins  
et des Services aux Domiciles

**Retrouvez-nous !**  
Dès le 15 janvier 2026



### Permanences en mairie de Groslée-St-Benoit

Nous serons présents les jeudis :

**15 janvier, 12 février, 12 mars, 9 avril, 7 mai, 18 juin**

⌚ Horaires : de 14h à 16h

📍 Lieu : Salle au 1er étage de la mairie

### Nos services d'aide à la personne

L'ADAPA accompagne les habitants de l'Ain depuis plus de 66 ans.

Nos équipes interviennent à domicile pour :

- L'aide aux actes essentiels de la vie quotidienne
- L'entretien du logement et du linge
- La préparation et la prise des repas
- L'accompagnement aux courses et aux rendez-vous
- Le soutien moral et la présence bienveillante
- Aide aux sorties
- Aide au répit

Nous proposons des prestations personnalisées, adaptées à chaque situation, dans le respect de la dignité et de l'autonomie de chacun.

### Nos engagements

- ✓ Une présence locale et de proximité
- ✓ Des intervenants formés et expérimentés
- ✓ Un accompagnement humain et professionnel

📞 **Contactez-nous**

au 04 74 45 51 70



Plus d'infos : [www.adapa01.fr](http://www.adapa01.fr)

Ou retrouvez-nous en mairie pour échanger sur vos besoins et découvrir nos solutions d'aide à domicile !

# Nos agents municipaux



ERIC VAUDRAY

Depuis mars 2024, Eric Vaudray vient renforcer l'équipe des agents communaux. Natif de Lhuis, il travaillait de nuit chez Plantin depuis ses 17 ans jusqu'à la fin de l'activité Plantin. En parallèle il exploite une ferme qu'il cède récemment à son fils. A 56 ans, il espère terminer sa carrière au sein de la commune. Pour l'instant il ne fait qu'un temps partiel mais espère bien se consacrer bientôt entièrement à la commune.

## Service administratif

Martine Guillot

Sandrine Mellon

## Agents techniques, entretien voirie :

Eric Vittaz

Anthony Pirodon

Eric Vaudray

## Services périscolaires

Marie-Christine Catcel (atsem)

Béatrice Cochard (atsem)

Stéphanie Bastiannini (service de cantine)

Sandrine Guarise (service de cantine)

Sandrine Mellon (service de cantine)

Maud Chimier (assistante scolaire)

Joelle Cividino (Remplaçante)

## Prochaine diffusion du Fil de l'eau

Nous continuons d'enregistrer les demandes des administrés qui souhaitent recevoir la seule édition numérique. Pour cela merci de vous rapprocher de la mairie afin de faire enregistrer votre demande.

Le journal sera disponible sur le site de la commune et l'information de sa publication sera communiquée par Illiwap.

## Aux nouveaux habitants

Vous venez d'emménager dans notre commune, c'est avec plaisir que nous ferons connaissance lors d'un passage en mairie !



Tour de France féminin



J'aime la nature propre, collecte des chasseurs de Groslée

## Commerces et services de proximité

### **Artisans, entreprises du bâtiment, espaces verts**

<b>Charpentier</b>	Ludovic Canario	06 43 80 33 65
<b>Espace Vert, petits travaux</b>	L'esprit vert Bastien Bert	07 51 61 82 20
	AP'aysage, Arthur Palandri	07 81 73 66 66
	Jordan Tournier	06 13 42 09 79
<b>Isolation Plaquiste</b>	Mickael Furlan	06 10 91 54 68
<b>Maçon</b>	Demangeot Entreprise	04 37 86 54 01
	MVR Loïc Vuillerod	07 83 07 87 06
	Nombret SARL	04 74 39 73 95
	DML BAT (M. DUMOULIN)	07 62 83 03 74
<b>Marbrerie De Villa</b>		04 74 80 35 41
<b>Mécanique automobile</b>	L'Ain Cruiser, Sébastien Laroquette	06 10 46 21 84
<b>Menuisier - Ebéniste</b>	Romain des bois R. De Freslon	06 67 68 97 75
	Antoine Grassot	06 76 98 94 77
	Marc Gruson	04 74 39 75 82
<b>Multiservices</b>	Clément Catcel	06 42 33 77 90
<b>Parqueterie Prost-Morel</b>		04 74 39 71 02
<b>Peinture &amp; Revêtement</b>	Lucas Menut	06 37 03 51 91
<b>Plombier Nicolas Traina</b>		04 37 86 54 05
<b>Terrassements et paysages</b>	Guy-Rolland Bonsacquet	04 74 39 71 12
	Richard Peysson	04 74 39 72 42
	La Vie en Vert, Stéphane Bert	06 32 88 37 98
<b>Travaux forestiers</b>	Thomas Bernard	07 85 73 86 12
<b>Viticuliteurs</b>		
<b>Château de Vareppe</b>	Mathide Lyandrat	04 74 39 74 23
<b>Domaine d'ici-là</b>	Florie et Adrien	04 74 39 83 77
<b>Maison Yves Duport</b>		04 74 39 74 33
<b>Maison Pierre Guigard</b>		04 74 39 73 74
<b>Autres</b>		
<b>Agility Bugey Sud</b>	Muriel Ducolomb	06 49 39 35 01
<b>Expression par le geste</b>	Dominique Bonsacquet	06 41 47 49 91
<b>Louloutre canoë</b>		07 77 94 78 65

### **Producteur**

<b>Anouche Épices</b>	Céline Derbekian	06 77 81 93 27
<b>L'Escargot du Vignoble</b>	Julien Dumait	06 74 98 86 00
<b>Quand on Sème</b>	Géraldine Dunand	06 21 24 13 49
<b>Service à la Personne</b>		
<b>Massage Détente</b> Jocelyne Guidi		06 50 60 27 04
<b>Psychopraticien</b> Mario Cuda		04 37 63 99 44
<b>Kinésiologue</b> Fany BELLENGER		06 83 83 93 33
<b>Evoptic à domicile</b> , Eve Remy		07 69 42 48 28
<b>Assistante de Vie</b> , aide à domicile		
Sandrine Guarise		06 29 02 47 31
Nolène Miège		06 72 86 23 62
<b>Pompes Funèbres</b> Bousquet		04 37 63 82 92
<b>Restauration</b>		
<b>Bistrot de la Cascade</b>		04 79 87 22 34
<b>Camion Pizzéria</b> Francesco		06 47 04 43 98
le mercredi soir		
<b>Food Truck Buger</b>		07 59 55 96 82
le samedi soir de 18h à 22h		
<b>Traiteur</b> Bruno Herrera		04 74 80 60 41
<b>Commerce</b>		
<b>Le Saint-Benoit (Proxi)</b>		09 65 04 68 97
(Alimentation, Tabac, Point poste, Presse, FDJ,...)		
<b>Les Puces de Saint-Benoît</b>		07 86 74 83 44
<b>L'atelier du Tamlin</b>		04 86 80 72 89
<b>Les bijoux de Gastyne</b>		06 45 84 71 09
<b>Boissons Daillon</b>		04 74 39 71 08
<b>Métal-art</b> Erik Charbonnel		07 49 67 02 79
<b>Assistante maternelle (agrée)</b>		
Florence Arnaud		04 74 39 74 00
Karine Bernard		09 81 02 88 94
Corinne Binet (Tardy)		06 52 73 29 25
Vanessa Blanc		06 82 36 36 12
Virginie Blot		06 19 76 39 81
Christine Conand Cathelin		04 74 39 70 39
Valérie Levrat		06 10 60 45 33
Justine Michel		06 58 40 57 72
<b>Santé</b>		
<b>Cabinet infirmier de Grosléé-Saint-Benoit</b>		
Patricia Loynet et Marie Waïsse		04 27 50 95 70
<b>Docteur</b> Sally Rumley		06 59 74 32 82

Liste non exhaustive, nous signaler les nouvelles installations pour les prochains « Au fil de l'eau »

# Contact Associations Groslée-Saint-Benoit

Nom Association	Contact	Téléphone	E-Mail
<b>Amicale des Sapeurs-Pompiers</b>	Céline PEYSSON	06 64 84 86 82	amicale-sp.saint-benoit@orange.fr
<b>EBBR (Foot)</b>	Sylvain DE BONI	06 21 06 28 10	sylvain.deboni@sadec-akelys.fr
<b>Sou des écoles de Groslée</b>	Léa JACQUIN	06 01 63 41 41	soudescoledegroslee@gmail.com
<b>Sou des écoles de Saint-Benoît</b>	Justine DE VILLA	06 25 45 61 64	sdesaintbenoit@outlook.fr
<b>Club de pétanque de Saint-Benoît</b>	Denis ERTZ	06 12 63 14 19	saintbenoit.petanque@gmail.com
<b>La Boule les Platanes</b>	Daniel VITTAZ	06 80 94 81 52	labouledesplatanes.stbenoit@gmail.com
<b>Société de chasse de Saint-Benoît</b>	Hervé TRICHON	06 15 80 92 02	herve.trichon@gmail.com
<b>Société de chasse de Groslée</b>	Jean-Claude VALETTE	06 26 70 84 69	carole.teste@orange.fr
<b>Club entraide et amitiés</b>	Monique ROCHE	04 74 39 73 15	entraideetamitie.gsb@gmail.com
<b>Amicale des donneurs de sang</b>	Monique ROCHE	04 74 39 73 15	roche.almo@orange.fr
<b>Comité des fêtes</b>	Corine DE VILLA	06 16 76 15 58	comite_des_fetes_gsb@yahoo.com
<b>Foyer rural</b>	Marie- Thérèse Bigot Bernard BARBARIN	04 74 39 73 71 06 11 60 26 71	bigot.marie-therese@wanadoo.fr babar01@sfr.fr
<b>La Gaule du nant (pêche)</b>	Daniel BIGOT	04 74 39 73 71 06 18 74 61 94	bigot.marie-therese@wanadoo.fr
<b>Groupement Historique du Pays de Lhuis</b>	Isabelle SOREL	04 69 18 19 12 06 14 49 33 73	isa.sorel@free.fr
<b>Solidarité Migrants Bugey Sud</b>	Georges DAVID		secretariat@smbs.ovh



Apprentissage du savoir rouler à vélo, école de Saint-Benoît



Nouveau Logo de la commune  
Groslée-Saint-Benoit



20 juin fête de l'école Saint-Benoît

# Calendrier des manifestations 2026

JANVIER

Vendredi 9

Voeux du maire Salle des fêtes Groslée 18h30

FEVRIER

Samedi 7 et Dimanche 8

Amicale Sapeurs pompiers BOUDINS local pompier

Dimanche 15 après midi

Sou des écoles st Benoit LOTO

Salle des fêtes St Benoit

Samedi 21

Le club de pétanque REPAS

Salle des fêtes de St Benoit

Samedi 21

La chasse de Groslée BOUDINS

Salle des fêtes de Groslée

MARS

Samedi 7

Sou des écoles Groslée TARTES

Dimanche 8

La boule des platanes CONCOURS

Dimanche 8

Club entraide et amitié LOTO

Salle des fêtes de St Benoit

Samedi 21

Le club de pétanque TRIPLETTE PROMOTION

Samedi 28 après-midi

Comité des fêtes MARIONNETTE

Salle des fêtes Groslée

Samedi 28 soir

Sou des écoles St Benoit THEATRE foyer rural Groslée

AVRIL

Jeudi 2

Sou des écoles St Benoit CARNAVAL

Salle des fêtes St Benoit

Samedi 11 et Dimanche 12

Club entraide et amitié MARCHE DE PRINTEMPS

Salle des fêtes St Benoit

Samedi 18

Sou des écoles St Benoit TARTES

Samedi 25

La boule des platanes CONCOURS LIGUE M3

MAI

Vendredi 1er

Sou des écoles Groslée VIDE-GRENIER et VENTE DE FLEURS Port de Groslée

Jeudi 14

La boule des platanes BUT D'HONNEUR

Vendredi 22 16h à 19 h

DON DU SANG Salle des fêtes de St Benoit

JUIN

Samedi 6

Comité des fêtes TARTES

Samedi 13

La boule des platanes CONCOURS

Vendredi 26

Sou des écoles St Benoit KERMESSE

JUILLET

Vendredi 3

La boule des platanes CONCOURS NOCTURNE

Samedi 4 et Dimanche 5

La chasse de St Benoit BALL TRAP

Mardi 14

Comité des fêtes REPAS FEUX D'ARTIFICE

AOÛT

Lundi 3

La boule des platanes CONCOURS

SEPTEMBRE

Samedi 26

Le club de pétanque BUT D'HONNEUR

OCTOBRE

Samedi 10

BSA CONCERT ou THEATRE

Samedi 17

La gaule du Nant DIOTS salle des fêtes de Groslée

NOVEMBRE

Dimanche 15

Sou des écoles St Benoit LOTO

Salle des fêtes St Benoit

Samedi 28

Sou des écoles Groslée DIOTS

Salle des fêtes de Groslée

DECEMBRE

Vendredi 18

Sou des écoles Groslée NOËL DES ENFANTS

Salle des fêtes Groslée

Vendredi 18

Sou des écoles St Benoit NOËL DES ENFANTS

Salle des fêtes St Benoit

Dimanche 13

Club entraide et amitié MARCHE DE NOËL

Salle des fêtes St Benoit